

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois »
Trois mois »
Pour
Echangeur le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.
Prix
minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS, ADMINISTRATIO., and BUREAUX DE RÉDACTION. It contains detailed schedules and administrative information.

— VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1897 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama artistique international (Léopold-Robert 58). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.
Sociétés de musique
Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.
Sociétés de chant
L'Avenir. — Répétition, à 8 1/2 h., au Cercle.
Echo de la Montagne. — Répétition, à 8 1/4 h.
Sociétés de gymnastique
L'Abeille. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
Intimité. — Exercices, à 8 1/4 h. du soir.
Réunions diverses
La Diligente. — Répétition, à 8 1/4 h., au local.
Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion, dès 8 h., au local.
La Muse. — Assemblée, à 8 1/2 h., au local.
C. A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion, à 8 1/2 h.
Eoc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/2 h.
Intimité (Section littéraire). — Répétition, à 8 1/4 h.
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 32, Collège industriel).

Clubs

Club du Gibus. — Rendez-vous, à 8 h. du soir.
English conversing Club. — Meeting à 8 1/2 h.
Club Excelsior. — Réunion, à 8 1/2 h.
Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.
Club du Boëchet. — Réunion, à 8 1/2 h.
Gazin-Club. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Club du Palet. — Réunion tous les soirs de beau temps.
Club du Potêt. — Réunion quotidienne, à 9 1/2 h.

Concerts

Brasserie de la Métropole. — Tous les soirs.
Brasserie Robert. — Tous les soirs.

— SAMEDI 11 SEPTEMBRE 1897 —

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. — Répétition, à 8 1/2 h.
Fanfare du Grutli. — Répétition à 8 1/2 heures.

Sociétés de gymnastique

Grutli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
Groupes d'épargne
La Lutèce. — Perception des cotisations, au local.
La Linotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. du soir.
Club de la Pive. Groupe des Eups. — Ass. 8 1/2 h.
Le Glâneur. — Versements obligatoires, de 8 à 10 h.

Réunions diverses

Assemblée, samedi, à 8 h. du soir, au Caveau.
Etoile. — Percep. des cotis., de 8 à 9 h., au local.
La Cigogne. — Percep. des cotis., 8 h., au local.
Grutli romand. — Percep. des cotis. de 9 à 10 h.
Société ornithologique. — Réunion, à 8 1/2 h.
Société artistique « La Pervenche ». — Réunion.
Gemütlichkeit. — Versammlung, Abends 9 Uhr.
Bibliothèque du Grutli romand. — Ouverture de 9 h. à 10 h. du soir.

Intimité (Fonds des courses). — Réunion, à 8 1/2 h.
L. T. H. — Perception des cotisations.
Sous-officiers (Cagnotte). — Réunion à 8 1/2 h.
Groupe des Bileux. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Société du Plane. — Grande Poule.

Clubs

Club algérien. — Réunion, à 8 h., Café des Alpes.
Trio Laborieux. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Club l'Edelweiss. — Percep. des cotisat. à 9 h.
Club d'Escrime. — Assemblée, à 8 1/2 h., au local.
Club de l'Exposition. — Percep. des cot. à 8 1/2 h.
Vélo-Club. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Club des Pipespadilles. — Ass., 8 1/2 h., au Moulin.
Club électrique. — Assemblée, à 7 h. du soir.
Club du Quillier. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Club récréatif. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.
Club de la Rogneuse. — Réunion.
Club des Eméchés. — Percep. des cot. de 8 à 9 h.
Club des 4 jours. — Réunion.
Club Monaco. — Réunion.
Club du tir de la Vinaigrette. — Ass. 8 1/2 h.
Club des Amizches. — Réunion, à 9 h.

Chronique genevoise

(D'un collaborateur.)

Les cantons de Neuchâtel et de Genève présentent une curieuse analogie; tous deux ont une population de près de 119,000 habitants, où l'élément cantonal se trouve en minorité; nous avons donné récemment les chiffres respectifs des Neuchâtelois, des Confédérés et des étrangers, pour Neuchâtel, et nous n'avons pas à y revenir; à Genève, les Genevois ne forment plus que le 357 0/0 de la population du canton; les Confédérés représentent le 264 0/0, et les Etrangers le 379 0/0; en d'autres termes, il y a 42,374 Genevois, 31,394 Confédérés et 44,947 Etrangers; en 1888 ces derniers avaient la même proportion qu'aujourd'hui, tandis qu'en 1897, il y a reculé sur 1888 de 22 0/0 pour les Genevois et progressé pareil, de 22 0/0, pour les Confédérés; l'augmentation du canton de Genève, quant à sa population, est donc exclusivement due à l'immigration; les catholiques dépassent 60 mille, tandis que les protestants n'atteignent

pas 57,000 adhérents; la Genève calviniste n'est donc plus une réalité, les Français, au nombre de 32,000, et les Italiens, plus de 6000, forment deux respectables appoints qui réduisent à une minorité cantonale le chiffre des fidèles à la foi réformée.

Les élections de l'automne dernier au Conseil national et au Conseil des Etats, ont donné d'une façon inattendue la majorité au parti radical genevois, qui a bénéficié de l'appoint décisif de près de trois mille suffrages ouvriers; les communes rurales conservent en général une majorité modérée, soit démocratique, et ce sont les grands collèges de Genève, avec les Pâquis, les Eaux-Vives et Plainpalais, puis Carouge, Petit-Saconnex et Versoix, qui ont fait passer, tant en octobre qu'en novembre, MM Henri Fazy, Vincent, Favon et Gavard; MM. G. Ador et E. Richard ont obtenu les suffrages des deux grands partis genevois, tandis que M. E. Odier était voté, peu après, avec plus de sept mille suffrages modérés, au Conseil national, pour remplacer M. A. Lachenal, nommé conseiller fédéral.

On a cherché à expliquer, de diverses manières, le vote fédéral de Genève; nous croyons que le parti modéré, soit démocratique, qui partage, avec les radicaux, le pouvoir, depuis plusieurs années, eût été plus logique en sacrifiant, au début, et momentanément, même quelque peu de ses exigences à une situation qui a permis à ses adversaires l'élection incontestée de plus d'un représentant aux Chambres fédérales; la représentation proportionnelle est un article du programme libéral que des adhérents de tous les autres partis adoptent également, sans se soucier de la couleur politique de ses promoteurs; le parti ouvrier, qui n'est point une quantité négligeable à Genève, comme ailleurs, a inscrit cette représentation proportionnelle, comme le parti modéré, à titre de principe fondamental de son programme; cette grande vérité nous paraît avoir été trop à l'arrière-plan dans les préoccupations des démocrates genevois, lors des élections de l'automne 1896; de là, l'échec partiel de leur liste produite par les votes compactes des deux bataillons serrés des radicaux et des ouvriers que le Cercle de la rue du Rhône condamnait, tous deux, à la portion plus que congrue.

L'exposition de Genève, où tant de Genevois se sont surmenés, n'est en outre pas sans avoir laissé quelque jalousie temporaire chez partie de nos concitoyens. Il est bien difficile, et c'était déjà le cas du temps du bon La Fontaine, de contenter tout le monde et son père; ceux seuls qui ont compromis jusqu'à leur santé dans cette magnifique fête du travail national suisse, ont pu être surpris que des esprits chagrins leur en aient tacitement voulu d'en avoir fait même au-delà du programme. Les Athéniens ne pouvaient souffrir, du moins le paysan qui ne savait pas écrire, d'entendre Aristide toujours nommé le Juste; cela se passait, sans doute, cinq cent ans avant notre ère, mais nous tenons aussi de ce peuple volontiers vain, frivole, léger, spirituel et curieux, tout en même temps:

Nous sommes tous d'Athènes, en ce point, et moi-même

An moment où je fais cette moralité
Si « Peau d'Ane » m'était conté
J'y prendrais un plaisir extrême.

Suffit; il en est qui ont cru le moment opportun de jeter un seau d'eau froide, en octobre dernier, sur les comités enthousiastes de l'Exposition, accusés, bien à tort, suivant nous, d'avoir trop sacrifié à l'encens et aux louanges distribués largement par tous les visiteurs; mais ici, il n'y avait, à notre avis, rien de trop, et tous ceux qui ont peiné à la tâche, sans acception de couleur politique, ont mérité, à tous égards, la reconnaissance de leurs concitoyens de Genève, aussi bien que de la patrie suisse.

Deux principes généraux ont soutenu le Conseil d'Etat genevois actuel dans sa tâche; la paix religieuse a été enfin consacrée, par quelques années paisibles et heureuses, et la paix sociale, par l'union plus intime des divers éléments de la population genevoise, grâce surtout à l'introduction du régime proportionnel pour les élections au Grand Conseil; l'année 1896 a répondu aux espérances de ceux qui prévoyaient la continuation de la

marque ascendante des recettes de l'Etat ainsi qu'une période brillante de transactions de tout genre; les impôts ont été payés avec conscience, et l'administration a fait des efforts persistants pour améliorer sans cesse, le bon fonctionnement de la situation financière.

L'année 1897 est moins brillante, et se terminera par le renouvellement du Conseil d'Etat; des démissions ont réduit actuellement le nombre des membres du pouvoir exécutif et, dans deux mois, il sera sans doute complété ou même quelque peu modifié; à l'avance, nous formons le vœu et nous savons que le peuple genevois dans sa majorité n'en a pas d'autre, que le Conseil d'Etat prochain soit composé de citoyens mettant comme ceux d'aujourd'hui le bien général du canton avant toute autre préoccupation; c'est, en effet, le fait unanime de ceux qui sont encore à l'hôtel de ville de Genève, et de ceux que la santé ou d'autres empêchements majeurs ont obligé à une retraite prématurée très regrettable pour la chose publique genevoise.

8 septembre 1897. L. B. J.

Enseignement antialcoolique

On écrit de Môtier-Vuilly à la Suisse libérale:

J'ai été très heureux de lire l'article de fond que vous avez publié dans un de vos numéros de la semaine passée sous le titre: Questions d'enseignement.

Le but de ces quelques lignes est de reprendre simplement un point de l'article cité, celui qui a trait à l'enseignement antialcoolique dans nos écoles primaires. Comme vous le dites très bien, espérons que « le moment viendra où MM. les directeurs de l'instruction publique, réunis en conférence intercantonale, mettront à s'en occuper tout le zèle qu'ils démontrent aujourd'hui à réclamer le bailli scolaire ». Au reste, nous sommes certains qu'ils auront plus de succès en s'occupant de cette question et en faisant entrer l'enseignement antialcoolique dans le programme de nos écoles primaires, qu'en se livrant à des discussions sans fin pour courir après cette chimère qui s'appelle: « Les subventions de la Confédération à l'école primaire ».

Mais en attendant que l'enseignement antialcoolique, introduit en Amérique et en France, le soit également en Suisse, n'y a-t-il pas néanmoins quelque chose à faire sous ce rapport, dans nos écoles, à quel degré qu'elles appartiennent? Nous croyons pouvoir répondre d'une manière affirmative et qu'il n'est pas indispensable pour cela que cet enseignement soit définitivement inscrit au programme. Il suffirait, croyons-nous, que chaque instituteur et institutrice prit connaissance et utilisât dans sa classe le « Manuel de tempérance à l'usage des instituteurs des écoles primaires et secondaires », par Jules Denis (Genève, Imp. Privat), publié par les soins du Comité central de la Fédération internationale des Sociétés de tempérance de la Croix-Bleue avec le concours de la section genevoise de la Ligue patriotique suisse contre l'alcoolisme.

Comme le disent les éditeurs de ce manuel dans leur préface: « Les causes de l'alcoolisme sont multiples, mais l'une des principales provient certainement de l'ignorance trop générale des véritables effets des boissons alcooliques. »

Or, en dehors des Sociétés de tempérance ou d'abstinence et de leurs agents, qui s'adressent plus directement à la masse du peuple, il est du devoir de tout membre du corps enseignant de mettre en garde dès leur jeune âge, les élèves qui leur sont confiés contre le grand fléau de l'alcoolisme. Nous irons même plus loin: il faut s'adresser non seulement aux écoliers, mais aux jeunes gens qui fréquentent l'école complémentaire. Ceux-ci ont encore plus besoin que leurs cadets d'être mis en face des funestes dangers de l'alcoolisme. En outre, c'est un excellent moyen de rendre les leçons plus attrayantes.

Beaucoup d'éducateurs en ont fait déjà un sujet de leçons, mais pour y travailler d'une manière efficace et quelque peu suivie, il

manquait un guide, et c'est ce vide qu'est venu combler le manuel cité plus haut.

Ce livre n'est pas autre chose que l'application d'une circulaire que le ministre de l'instruction publique de Belgique adressait en 1892 aux inspecteurs scolaires du royaume: « Il appartient à l'instituteur, nul ne le contestera, d'enseigner aux enfants, par des leçons spéciales, des lectures, des dictées, des problèmes bien choisis, les dangers physiques, moraux et sociaux, des boissons spiritueuses ».

Le manuel de M. Denis traite de tout cela en deux parties, l'une théorique et l'autre pratique. La première partie, après avoir traité des éléments constitutifs du corps et des aliments, s'occupe des boissons proprement dites, de l'action physiologique de l'alcool, de ses effets pathologiques. Elle comprend en outre les conséquences sociales de l'alcoolisme, les moyens de le combattre, et se termine par un aperçu historique et statistique du mouvement de tempérance. Le tout est parsemé d'illustrations et de diagrammes très instructifs.

La seconde partie, ou partie pratique, comprend les exercices de dictée et de calcul pour les trois degrés des écoles primaires; elle est close par quelques poésies très intéressantes.

Ce manuel a été approuvé par les départements de l'instruction publique de tous les cantons de la Suisse romande. — Que les instituteurs et institutrices qui ne le possèdent pas encore se le procurent et qu'ils l'utilisent d'une manière suivie. La cause de l'enseignement antialcoolique aura fait un grand pas, et peu à peu, sans être inscrit dans le programme de nos écoles, il sera consacré par l'usage et on ne tardera pas, nous le souhaitons du moins, à en voir partout l'heureuse influence. E. D.

La Suisse Libérale se déclare d'accord avec son correspondant, et recommande de son côté, dans le même but, le livre de M. Galtier-Boissière, L'enseignement de l'anti-alcoolisme (Paris, Armand-Colin, 1 fr. 50).

Nouvelles étrangères

France. — Le président de la République a quitté le Havre hier matin; il s'est rendu en voiture en compagnie de MM. Hanotaux, Ranc, Berge et le commandant La Garonne, à Buglise, où il va chasser.

— La Chambre des mises en accusation s'est réunie hier pour l'examen de l'affaire Arton et consorts.

Ni l'avocat général Blondel, ni le greffier Hordet n'assistaient à l'audience.

On ne sait encore si la chambre des mises en accusation consacrera une troisième séance à l'affaire Arton; mais ce qui paraît probable, c'est que la cour ne rendra pas son arrêt immédiatement.

Après la délibération, l'arrêt sera renvoyé à une date ultérieure, où il sera prononcé à huis clos.

— Le canal de Panama. — Le New-York Word publie la dépêche suivante, que les journaux français reproduisent sous les plus expresses réserves:

« Colon, 10 septembre.

» On annonce qu'une concession pour l'achèvement du canal de Panama a été donnée à la Grande-Bretagne ».

— Le roi de Siam. — Le roi de Siam arrivera à Paris samedi prochain, à trois heures et demie, venant de Bruxelles. Il sera reçu à la gare du Nord par le président de la République et les ministres, conformément au cérémonial suivi dans tous les Etats européens où il est venu officiellement.

Le séjour du souverain asiatique en France sera de huit jours. Des fêtes et réceptions seront organisées en son honneur pendant toute cette période.

Le roi de Siam quittera la France vendredi, 17 septembre, se rendant en Angleterre.

— Une forte femme. — Du Petit Journal: Les voyageurs du train de Creil n'étaient pas peu surpris, hier, à midi dix, en gare à Paris, de voir descendre du fourgon à bagages

une superbe négresse à laquelle sa corpulence interdit l'accès des wagons ordinaires.

Connue sous le nom de princesse Campbell de Toronto, elle ne pèse pas moins de 236 kilos. Elle mesure 75 centimètres de tour de bras, 2 mètres 10 de tour de poitrine et 1 mètre 80 de tour de taille. A la cheville, sa jambe a 61 centimètres de circonférence.

La « princesse », qui est du plus beau noir, a trente quatre ans, et, malgré la difficulté qu'elle éprouve à se déplacer, elle adore les voyages, qui, on le sait, forment la jeunesse. C'est ainsi qu'elle s'est trouvée à l'Exposition de Chicago juste à point pour prendre part au concours de beauté et décrocher le premier prix — pour les concurrentes de couleur.

Voilà une noire qui en dépit des lois du solfège vaut largement deux blanches.

Allemagne. — La *Norddeutsche Zeitung* apprend qu'après le départ du roi d'Italie le prince de Hohenlohe ira à Baden-Baden et retournera à Berlin dès que l'état des affaires exigera sa présence.

Le même journal dit que dans les cercles bien informés on ne sait rien de la dépêche de New York à la *Gazette de Francfort* suivant laquelle l'Allemagne aurait acheté le port chinois de Tung Yung-Kow pour y installer une station navale.

Autriche-Hongrie. — La triple alliance et la question d'Orient. — Une dépêche de Vienne au *Daily Chronicle* dit qu'on est très intrigué, dans les cercles diplomatiques, par l'arrivée d'une note de Rome, annonçant que lors des entrevues de Hombourg le marquis de Visconti-Venosta a représenté au chancelier allemand que l'Italie désirait l'insertion d'une nouvelle clause, dans le traité de la triple alliance, au sujet de la question d'Orient, en vue des éventualités qui peuvent se présenter en Turquie.

Russie. — Les loups. — Une revue d'histoire naturelle vient d'opérer un dénombrement approximatif de ces carnivores dans l'empire des tsars. Il paraît qu'ils sont au nombre d'environ 175.000. Ce serait sans doute montrer une curiosité déplacée que de chercher à savoir comment ce chiffre a été obtenu, et par quels procédés se fait le recensement de ces quadrupèdes médiocrement familiers avec l'homme. Quoi qu'il en soit, il paraît que, malgré la guerre incessante qu'on leur fait, ils demeurent aussi nombreux qu'au paravant. On peut en juger avec quelque certitude, en observant que leurs déprédations n'ont pas diminué. Ils dévorent, par an, à peu près 180,000 têtes de gros bétail, 560,000 moutons, 100,000 chiens, et les pertes qu'ils causent montent à plus de 15 millions de roubles. Ils mangent encore, en moyenne, 150 humains, bon an, mal an. La statistique est une belle chose.

Angleterre. — On a beaucoup remarqué dans la presse allemande que le prince de Galles n'a pas fait cette année sa cure habituelle à Hombourg; il s'est rendu à Marienbad pour éviter sans doute de rencontrer certains souverains qu'il ne tenait pas à voir, et il y a quelques jours il est parti pour Copenhague pour assister, comme nous l'avons dit, au 80^e anniversaire de naissance de la reine Louise de Danemark, la mère de la princesse de Galles.

La grande majorité des journaux anglais se montrent de plus en plus hostiles à l'Allemagne. Ils prennent texte des derniers toasts de Guillaume II pour lui dire une foule de choses désagréables et répondent même par d'aigres remarques aux compliments qu'adressa l'em-

pereur au duc de Cambridge, ex-généralissime de l'armée britannique. Qu'on en juge par l'extrait suivant d'un article de la *Saint-James Gazette* :

« Les Hohenzollern ont bien raison de se souvenir des services que l'armée anglaise a rendus à leur maison et à leur cause. Sans nos armes et sans notre or, le grand Frédéric aurait été réduit en poussière par l'Autriche, la France et la Russie. Il fit, grâce à nous, de la Prusse un puissant Etat militaire. Au temps de Napoléon, c'est nous de nouveau qui avons sauvé ce royaume. Il n'était donc que convenable que l'empereur d'Allemagne nous payât son compliment. »

— A l'hôpital Middlesex, un des mieux tenus de Londres, on vient de trouver une des plus jolies formes de bienfaisance qui se puisse concevoir.

Une patiente admise d'urgence l'autre jour dans une des salles de chirurgie du rez-de-chaussée, la « Bird Ward », s'avisa en quittant l'hôpital que, malgré les délicates attentions des « nurses », ces salles pleines de douleurs étaient tristes et muettes. Elle alla trouver le médecin en chef, le remercia des soins dont elle avait été comblée, et lui demanda l'autorisation d'envoyer des oiseaux aux malades de la « Bird Ward ». On le lui permit, et voici maintenant une vingtaine de lits entourés de volières, avec toutes les chansons des bois fredonnant autour des pauvres blessés.

N'est ce pas une idée charmante ?

Etats-Unis. — La réponse du Japon. — Les journaux publient la dépêche suivante de Washington aux *Central News* :

Le texte de l'acceptation par le Japon de la proposition d'arbitrage au sujet des dommages causés aux sujets japonais établis aux îles Hawaï par suite de l'annexion de cet archipel par les Etats-Unis est parvenu à Washington.

La réponse du Japon porte que la décision de l'arbitre devra d'abord fixer les indemnités à payer aux sujets japonais; les indemnités devront compenser le tort réel qui leur a été causé.

Le roi des Belges rendra, une fois ce point réglé, son jugement arbitral au mieux de son appréciation.

La Triplée sur la scène

Après les grandes manœuvres allemandes, les souverains d'Allemagne et d'Italie ont assisté, à Wiesbaden, à la représentation d'un à-propos musical dont voici la description :

L'entrée des souverains a retenti la vieille fanfare de Savoie, sonnée par vingt quatre trompettes ancien style. Elle a été suivie de l'hymne national italien, entonné par les bois, auxquels se sont jointes les trompettes anciennes sur le même rythme. Puis est venu un prélude composé de plusieurs thèmes, parmi lesquels un motif signifiant la paix et une prière. Ce prélude s'est terminé par une fanfare de réveil que sonnaient sur la scène quatre clairons en ut.

Là-dessus, le rideau s'est levé sur une sorte d'à-propos musical devant symboliser la triple alliance par une combinaison d'air nationaux et de personnages figurant l'Italie, la Germanie et l'Autriche-Hongrie. A la scène finale, la Ville éternelle et les deux aigles d'Allemagne et d'Autriche s'élevèrent lentement en apothéose; on entend derrière la scène des chœurs soutenus par un orgue, auxquels s'allie le finale de l'orchestre et, au moment où

— Ah ! vous vous trompez, princesse ! Parfois il semble redevenir enfant, il est alors bien plus gai que moi.

— Affaire de nerfs, cela. C'est une forme de grisurie artistique. Allez au fond. Vous verrez que toujours il cherche, et cherche sans jamais trouver. Voilà ce que m'a dit de lui le peu de sa musique que je connais. Voilà aussi ce que me dit l'expression de ses yeux.

— Comme vous l'avez étudié !... murmura Mila, reprise de ses doutes.

— Oui, parce que j'aime sa musique inquiète et troublante. Je vais plus loin. Si, dans ma jeunesse, j'avais rencontré un tel homme, j'aurais pu, je crois, l'aimer assez pour ne rien craindre : ni les différences de race, de fortune ou de monde. Vous voyez, je suis franche. C'est que je me sens très vieille, assez vieille pour me faire maternelle. C'est que ma vie, à moi, est brisée, fiée, et que je voudrais jouir un peu du bonheur des autres. Si je vous ai emmenée, ma chère enfant, c'était pour vous dire cela. C'était aussi pour vous dire que, quoi qu'il arrive, je désire rester votre amie. Si vous épousez M. Villeroy, le monde ne vous sourira plus comme il vous sourit maintenant. Vous lui êtes utile et il vous caresse. Si vous cessez de lui être utile, si vous vous absorbez dans un sentiment très profond, où il ne sera pour rien, il vous boudera; il fera plus peut-être, et vous calomiera, s'il le peut. Ma mère représente le monde pour vous, en ce moment. Elle désire vous faire épouser M. Nevin, parce que l'union de deux protégés lui procurerait un petit triomphe d'amour-propre. En fait de Français, elle n'aime que les Français du Faubourg Saint-Germain; elle n'admet pas les noms roturiers. Elle fermerait peut-être sa porte à M. et Mme Villeroy, ou, si elle admettait la femme, dont le vrai nom resterait pour elle celui de Mila del Paso, elle laisserait le mari dans l'antichambre, au figuré tout au moins. Si cela arrivait, ma petite amie, un mot de vous, n'importe quand, daté de n'importe où, suffirait, et je serais auprès de vous, de suite. Souvenez-vous-en.

Il y avait, dans tout ce que disait cette femme, tant de bon sens, tant de noblesse, que Mila en fut profondément touchée. Elle dit, cependant, avec un demi-sourire :

— Vous êtes bonne, mille fois bonne, princesse, mais... un peu en pure perte. M. Villeroy ne s'est nullement déclaré.

la toile tombe, la fanfare des vingt-quatre trompettes historiques couronne l'ensemble.

Cette partition, y compris l'orchestration, a été achevée par le chef de l'orchestre de la cour Schlar dans le court délai de dix jours. L'empereur s'est fait jouer, il y a deux semaines, toute la musique par le compositeur au château de Wilhelmshöhe.

Le succès de cet *A propos* a été considérable.

Les journaux français observent avec quelque malice que le rôle attribué à l'Italie, dans cette pièce de circonstance, est un peu humiliant. La Germanie y fait un éloge excessif d'elle-même et l'Italie lui répond humblement : « Je te suis avec admiration ». Un chevalier bardé de fer, représentant la force militaire de l'Allemagne, raconte ses hauts faits, et l'Italie, ravie, tombe dans les bras du guerrier, qui jure de pulvériser quiconque troublera la paix.

Affaires d'Orient

La Canée, 9 septembre. — Quelques soldats ottomans malades, qui devaient aller à Smyrne, ont manqué le bateau qui devait les transporter et sont redescendus à la Canée. Le commandant des troupes intérieures, croyant à l'arrivée d'ennemis, a disposé ses soldats sur le quai. Mais l'incident a été vite éclairci.

Athènes, 9 septembre. — La presse considère le contrôle financier comme définitivement accepté. Plusieurs journaux expriment le regret que la politique allemande triomphe sur toute la ligne et s'étonnent de l'attitude de l'Angleterre.

Dans les milieux officiels, on est très pessimiste sur l'avenir.

La Chambre sera convoquée avant la signature des préliminaires de paix pour approuver les revenus offerts en garantie de l'indemnité à payer à la Turquie.

La fièvre jaune

Une épidémie qu'on a prise au début pour la fièvre dengue, sorte d'influenza aiguë, mais qui d'après les dernières constatations officielles ne serait autre que la fièvre jaune, a éclaté sur le littoral du golfe du Mexique.

Le principal foyer de la contagion serait une station balnéaire très fréquentée de la côte du Mississipi, Ocean Springs, située sur la Baie de Biloxi à trente-cinq lieues environ de la Nouvelle-Orléans. C'est aux environs de ce même point que prit naissance la grande épidémie de fièvre jaune qui, il y a une vingtaine d'années, fit des milliers de victimes dans les Etats du Sud.

Une véritable panique règne dans les villes de la contrée, qui font subir une quarantaine à tout arrivant d'Ocean Springs, qui est actuellement déserté. A la première nouvelle de l'existence de la fièvre jaune, les baigneurs ont afflué à la gare, les uns même demi-vêtus, pour pouvoir prendre le train pour la Nouvelle-Orléans avant que cette ville leur fût fermée, mais beaucoup n'ont pu partir.

Jusqu'à présent, l'épidémie paraît assez bénigne; sur 600 cas qui se sont produits à Ocean Springs, il n'y a eu que 12 décès.

A la Nouvelle-Orléans, il y a eu deux cas et un décès.

Le gouvernement a chargé des médecins experts de faire un enquête et un rapport sur la maladie. 200 tentes ont été expédiées pour l'établissement d'un camp sanitaire.

— Qu'importe, si vous vous entendez sans cela ? Cependant, je vous en supplie, réfléchissez.

Puis, ayant dit ce qu'elle avait à dire, la princesse Pignacci changea de conversation et bientôt reconduisit la jeune fille chez elle.

Plus tard, Mila ne fit jamais cette promenade du Bois, au soleil couchant, ne rentra jamais par la grande avenue, au milieu des voitures en file serrée, roulant, rapides et légères, sans entendre de nouveau la voix grave et bien timbrée de la princesse, sans que ce mot « réfléchissez » lui sonnât à l'oreille.

IX

Alors... c'est fini !

Villeroy se retourna sur son tabouret. Il venait de jouer les derniers accords de la dernière scène, que Mila avait chantée magistralement. Il regarda le salon, où il avait passé tant d'heures délicieuses. Le feu pétillait gaiement; un soleil radieux entraînait à flots par les grandes fenêtres; tout était recueilli, charmant, intime. Il était seul avec son élève, qui allait cesser d'être son élève. En la regardant, il sentit en lui comme un déchirement. La quitter, ne plus la revoir qu'en passant, presque comme un étranger, cela se pouvait-il ?

Elle ne répondit pas. Elle restait debout auprès du piano, toute vibrante encore de cette musique qu'elle aimait. Elle évitait le regard du musicien, se sentant peu sûre d'elle-même.

Il se leva un peu brusquement et lui prit les deux mains.

— Mais regardez-moi donc !

Lentement, elle leva les yeux aux siens et leurs regards parlèrent pour eux. Elle se mit à trembler un peu, mais ce fut elle, cependant, qui bravement dit :

— Non, ce n'est pas fini... puisque...

— Puisque nous nous aimons ! souffla-t-il très bas.

— Oui... et, quand on s'aime... on se marie, tout naturellement...

Il baisa l'une après l'autre les deux mains qu'il tenait encore.

— Vous... ma femme ! Est-ce possible ?... Avez-

Etant donné que, dans les contrées où elle existe, la fièvre jaune sévit généralement dans la période des chaleurs, il y a lieu d'espérer que le fléau faisant son apparition au commencement de l'automne sera facilement enrayé.

Chronique suisse

Recettes des douanes. — Durant le mois d'août 1897, les recettes des douanes suisses se sont élevées à 3,731,381 fr. Elles avaient été de 3,612,521 fr. en août 1896. L'augmentation est donc pour cette année de 118,860 francs.

Durant les huit premiers mois de 1897, les recettes des péages se sont élevées à 29,713,429 francs, au lieu de 28,605,162 fr. durant la période correspondante de 1896. L'excédent est donc de 1,108,277 fr. pour 1897.

M. Ilg et l'empereur d'Abyssinie. — Nos lecteurs savent qu'un journal anglais avait publié une dépêche annonçant que l'empereur d'Abyssinie avait fait jeter en prison son premier ministre, notre compatriote M. Ilg, parce qu'il avait découvert que ce dernier était un espion à la solde de l'Italie.

La nouvelle a été démentie; il ressort au contraire des dernières lettres arrivées de la cour d'Abyssinie que M. Ilg continue à jouir de la faveur de l'empereur Ménélik.

M. Keller, dans un article publié en première page par la *Nouvelle Gazette de Zurich*, recherche quel peut bien être l'auteur du télégramme perfide qui a paru dans le journal anglais. M. Keller n'hésite pas à affirmer que le coupable ne peut être que le prince Henri d'Orléans qui avait déjà insulté les officiers italiens.

Le prince Henri d'Orléans a séjourné quelque temps à la cour de Ménélik et il a été froissé de ce que l'empereur d'Abyssinie lui a refusé la décoration qu'il sollicitait.

Se figurant sans doute que ce refus été dû au mauvais vouloir de M. Ilg, qui possède effectivement la confiance de Ménélik, le prince d'Orléans s'est vengé en lançant une nouvelle qu'il savait fort bien être fautive. Le bonhomme en sera pour ses frais, et M. Ilg ne s'en trouvera pas plus mal.

Les dernières nouvelles reçues d'Ethiopie et qui datent du commencement du mois d'août disent que M. Ilg était à Entotto, auprès de Ménélik, où, comme on le sait, il remplit les fonctions de conseiller pour les affaires étrangères. Il s'occupait d'assurer la pose de la dernière section de la ligne télégraphique du Harrar à Entotto, longue de 450 kilomètres et qui, à ce moment, fonctionnait sur plus de 350. Pour les 100 derniers kilomètres, les poteaux étaient posés et c'est seulement en raison des difficultés de transport que la pose du fil a été un peu retardée.

Nouvelles des cantons

ZURICH. — On a dernièrement mis au jour à Oberholz-Rickenbach, où l'on a déjà fait autrefois des découvertes semblables, un tombeau celtique, de l'âge du bronze. Le tombeau proprement dit, qui a environ 4 décim. de haut, 1/4 décim. de long avec une largeur de 6 décim., est entouré d'une maçonnerie grossière. En creusant, on rencontra des ossements; le tombeau est dirigé du sud-est au nord-ouest. On trouva dans le sens de

vous réfléchi, Mila ? Songez à ce que vous êtes, et au peu que je suis !

— Je crois en vous, en votre génie. Je ne puis être que la manifestation extérieure de ce génie... l'instrument. Je ne demande pas d'autre bonheur que celui là. Je suis fière de me dire : « Il a besoin de moi; je lui suis nécessaire; peut-être que, sans moi, il attendrait encore de longues années avant d'être reconstruit pour ce qu'il est, le génie le plus original de nos jours ». Oui... j'ai réfléchi. Depuis longtemps déjà je sais que je vous aime. C'est cet amour qui a éveillé en moi l'âme, qui fait de moi, petit à petit, une artiste véritable. Si jamais j'ai un talent supérieur, c'est à vous que je le devrai. C'est une joie de vous devoir cela, de vous tout devoir...

Et ainsi, ils se fiancèrent, très simplement, très sobrement, parlant peu, restant à côté l'un de l'autre, la main dans la main. Le trouble même avait disparu. Ils étaient infiniment heureux, mais d'un bonheur presque religieux.

Cela leur semblait une solution si naturelle qu'ils oublièrent complètement, elle, sa résolution de ne jamais se marier, de se dévouer complètement à son art; lui, qu'il l'avait voulu libre de tout lien, quel qu'il fût.

Il partit, comme d'ordinaire. Qui les eût vus n'eût rien deviné, sauf peut-être en interrogeant les yeux de l'un et de l'autre.

Mila n'avait guère hâte de parler. Aux questions un peu impatientes de la tante Deb, elle répondit que le rôle était su, que les leçons avaient pris fin. La vérité entière, elle la lui dirait plus tard, voulant savourer sa joie en paix, sachant à l'avance toutes les objections qu'il lui faudrait subir. En effet, comment persuader à sa tante, positive et peu rêveuse, que c'était elle qui devait se réjouir; que l'amour d'un musicien tel que Villeroy était une chose à rendre fière et heureuse n'importe quelle femme ? Tante Deb, soupçonneuse, regarda sa nièce un peu de travers, mais elle n'en put rien tirer. Mila refusa de l'accompagner dans une tournée de visites. Sur l'escalier elle rencontra M. Macready et lui fit part de ses soupçons.

(A suivre)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 26

Chercheur d'idéal

PAR

Jeanne Mairat

— Oui, mais alors c'est que l'amour est le plus fort; alors tout est facile, tout est divin. Villeroy vous aime-t-il ainsi ? L'aimez-vous de votre côté plus que tout, plus que votre art, plus que la gloire ? En ce cas, épousez-le sans crainte. Si vous hésitez à répondre, alors craignez que, plus tard, les dissimulations de vos deux natures ne s'accroissent. Vous n'êtes qu'une enfant, Mila, malgré vos vingt-deux ans et vos succès d'artiste. Vous avancez dans la vie confiante, souriante, jouissant des petits bonheurs comme des grands, et c'est ce qui fait votre charme. Vous regardez les choses avec votre simplicité et votre droiture naturelles, vous écarterez les problèmes troublants au lieu de chercher à les résoudre et, pour être heureuse, il vous faut le soleil, il vous faut aussi le succès, les applaudissements, les hommages, le bruit du monde, comme le bruit de la scène. Vous n'êtes pas de nature inquiète et compliquée. Vous êtes une Américaine bien saine, bien droite, bien franche et bien... exigeante en même temps. N'est-ce pas vrai ?

— Oui, parfaitement vrai.

— Et lui ? Ce qui vous charme lui serait odieux. Il est bien du vieux monde, il en a les inquiétudes, les angoisses. On dirait que les chagrins les plus luttés des âges lointains, lui présent, mettent une tristesse dans tout ce qu'il conçoit. Il ne connaît pas la joie saine et franche et un peu enfantine...

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

la longueur, deux bracelets en bronze de 6 centimètres de diamètre, et dans le bas, plusieurs fragments de l'urne, façonnée en terre glaise.

Les découvertes d'Oberholz Rickenbach ont freiné de l'intérêt par le fait qu'on admettait généralement auparavant que la Suisse orientale ne renfermait pas de tombeaux celtiques.

— On a retiré du lac près de Zurich le corps d'un typographe du nom d'Eisele. Le malheureux avait disparu depuis le 30 août. Il avait la tête couverte de blessures provenant d'un instrument tranchant. On présume donc qu'il a été victime d'un assassinat. Eisele tenait un café au quartier de l'Industrie, à Zurich. On a arrêté comme auteur présumé du crime un Français qui a été l'ami intime du défunt.

GRISONS. — Le gouvernement des Grisons négocie en ce moment avec la Banque de Paris et le Crédit lyonnais un emprunt de dix millions de francs au 3% et au cours de 96. La moitié de cette somme sera consacrée au rachat des lignes de Coire à Thuisis et de Coire à Davos. Les cinq autres millions constitueront la première mise de fonds pour la construction de nouvelles lignes de Thuisis dans l'Engadine et de Reichenau à Dissentis.

Chronique neuchâteloise

Enfants en pension. — Le Département de police rappelle aux personnes qui acceptent chez elles, sans garantie, des enfants en nourrice ou en pension, qu'elles s'exposent non seulement à ne point être payées, mais à les voir tomber à leur charge jusqu'au moment où les négociations relatives au rapatriement, parfois fort longues, auront abouti.

Il les avertisse, en outre, que l'Etat ne possède aucun fonds, ni allocation budgétaire, pour rembourser des frais de cette nature.

La fête d'histoire. — La 33^{me} réunion de la Société d'histoire a donc eu lieu hier à Lignières. Grâce au beau temps du matin, plus de cent personnes étaient venues du dehors. Le village, qui n'a pas eu de fête depuis 1848, avait fait brillante toilette pour recevoir les amis de l'histoire.

A l'entrée de la localité s'élevait un arc de triomphe de verdure; un second arc, près de l'hôtel de Commune, était fait de larges écorces de sapin; l'effet en était fort curieux. De plus, toutes les maisons étaient pavoisées ou ornées de guirlandes de mousse.

A la séance, qui a eu lieu à l'église, on a entendu, après le discours de M. de Chamberrier, président, les travaux de MM. Diacon, Ch. Châtelain, Philippe Godet, sur lesquels nous reviendrons. Le banquet a été très bien servi et très gai, beaucoup de discours et de productions.

Chronique locale

Train de plaisir pour Besançon. — Nous avons déjà dit qu'à l'occasion du concert que les *Armes Réunies* ont été invitées à donner à Besançon le dimanche 19 septembre, un train de plaisir sera organisé par le P.-L. M. Il partira de notre ville entre 6 et 7 heures du matin, et le prix de la course aller et retour sera de fr. 4.60 en III^{me} et de fr. 6.30 en II^{de}. Les billets sont déjà en vente à notre gare. On pourra rentrer par tous les trains réguliers du dimanche et du lundi.

Des conditions aussi exceptionnelles ne sauraient manquer d'être mises à profit par de nombreux excursionnistes, qui tiendront tout à la fois à voir une ville intéressante et à accompagner notre excellent corps de musique.

La Scène. — On sait que dame nature a fixé au printemps l'apparition des vertes feuilles de nos forêts. Mais nous avons dans notre ville une feuille qui fait tout le contraire. C'est aux premiers brouillards qu'elle bourgeoise, c'est avec les frimas qu'elle s'entrouvre. Il semble que ce soit dans l'asphalte gelé du trottoir du théâtre qu'elle prenne sa sève, ce qui indique à coup sûr un tempérament singulièrement robuste. Il s'agit, chacun le devine, de... notre confrère *La Scène*, qui, depuis quelque temps, prépare de recherches nouvelles campagne. Il nous prie de le recommander auprès des négociants qui ont bénéficié, les années précédentes, de sa publicité efficace, ainsi qu'auprès de ses fidèles lecteurs et abonnés. Nous le faisons avec plaisir.

Eglise indépendante. — La paroisse est informée que la présentation de M. Samuel Grandjean, pasteur auxiliaire, aura lieu dimanche prochain, 12 septembre, au culte du matin.

La Tourne. — On nous écrit : Les beaux jours sont trop courts ! La Société de chant *l'Orphéon* a organisé pour dimanche une course à la Tourne, à laquelle elle invite tous ses membres et amis avec leurs familles.

L'organisation a tout prévu ; chacun doit emporter avec lui ses vivres et... un paquet de gaieté. Qui a déjà visité ce beau site tient à y retourner et qui l'ignore voudra le voir.

Le programme porte : Départ à 8 h. 05, descente aux Cœdres, pique-nique à la

Tourne et retour aux Ponts, où soirée familière. Ce qui fera sans doute dire à plus d'un participant, à son retour : « Ce beau jour a vraiment été trop court ! »

En cas de mauvais temps, la course est renvoyée au 26 septembre. A. A.

Mise en garde. — Nous rendons nos lecteurs attentifs à l'annonce qui paraît sous ce titre dans le présent numéro.

Théâtre. — Une troupe de Paris, dirigée par M. Dorval, viendra nous donner le lundi 20 septembre *Le Chemineau*, de Richepin, avec le concours de M. Decori, de l'Odéon, le créateur du rôle.

La pièce, en 5 actes en vers, a eu à l'Odéon 150 représentations, chiffre énorme à ce théâtre, et a été très favorablement accueillie par toute la presse. On prendra note, cependant, que sous la plume de Richepin, le mot chemineau ne signifie pas, comme chez nous depuis deux ou trois ans, un employé de chemins de fer, mais simplement un « coureur de grands chemins ».

Société de musique. — Pour son premier concert d'abonnement, qui aura lieu le jeudi 23 septembre, la Société de musique débute cet hiver exactement comme l'année dernière : avec un grand organiste et une grande cantatrice, M. Eugène Gigout et Mlle Baldo, tous deux de Paris.

M. Gigout est organiste de l'église St-Augustin ; M. Saint-Saëns le dit le plus grand virtuose parmi les organistes de Paris. Or l'accueil extraordinaire fait partout, l'automne dernier, à M. Saint-Saëns et à Mlle Baldo a valu à M. Gigout une invitation à faire une tournée analogue. Toutes les villes qui ont eu M. Saint-Saëns, et d'autres encore, demandent M. Gigout : c'est ce qui a engagé le comité de la Société à retenir, lui aussi, les deux artistes pour une soirée. Le programme pourra être consulté sous peu.

Faits divers

Trois serpents dans un estomac. — Un phénomène extraordinaire, qui paraît invraisemblable s'il n'était authentiquement établi, vient de se produire à Sauvagnat-Ste-Marthe, près d'Issoire.

On dit quelquefois au figuré « réchauffer un serpent dans son sein » ; un habitant de Sauvagnat, M. Martin Prolhier, en a non seulement réchauffé, mais bel et bien élevé trois dans son estomac.

Depuis longtemps déjà, M. Prolhier, qui est âgé de 27 ans, se plaignait de violents maux d'estomac ; malgré des soins nombreux, il n'a pu obtenir aucun soulagement. Fréquemment il lui arrivait d'avoir envie de vomir et il faisait des efforts désespérés, mais inutiles. Il y a quelques jours, en revenant des champs, il fut pris d'une crise nouvelle et réussit à vomir.

Jugez de son étonnement quand il vit sortir de lui un petit serpent vivant, bien constitué, mesurant près de trente centimètres ; mais déjà un autre avait pris le même chemin et le jeune homme sentait dans sa bouche la tête du serpent ; il la saisit et tire, le serpent vient, mais avec un bout de la queue en moins, elle s'était rompue dans l'arrière gorge.

M. Prolhier se demandait s'il allait en venir d'autres, mais c'était tout.

Inutile de dire que depuis le jeune homme ne souffre presque plus de l'estomac. Ces deux serpents ne sont pas les seuls qu'il a élevés, car il se souvient d'avoir, au mois de mai dernier, rejeté quelque chose qu'il avait pris alors pour un ver, mais qu'il est persuadé maintenant être un serpent semblable aux autres.

Peut-être le jeune homme, qui a fait son service militaire en Afrique, a-t-il rapporté cette colonie de serpents de son séjour là-bas. En tout cas, ce fait extrêmement curieux mérite d'attirer l'attention des naturalistes et des médecins.

Piraterie. — Un navire anglais, le *Pegou*, qui naviguait dans les mers de Malaisie, a été l'objet d'un acte de piraterie vraiment extraordinaire de la part d'une bande de pirates atchinois.

Le 11 juillet, ce navire prenait à son bord, à la station d'Edée, entre Penang et Atchin, une douzaine d'Atchinois, que le capitaine du navire, M. Ross, négligeait de faire visiter, contrairement aux règlements en usage dans ces parages tout particulièrement dangereux.

Le soir du même jour, trois Atchinois pénétraient subitement dans la cabine du capitaine, en train de prendre son repas avec son premier lieutenant, le tuaient à coups de poignard, blessaient grièvement le lieutenant, tandis que les autres Atchinois poignardaient également l'homme de barre, poursuivaient les autres passagers, au nombre de soixante, en massacraient quarante et gagnaient enfin la terre avec les embarcations du bord, emportant avec eux une somme de 15,000 dollars.

Le 12 juillet, les survivants du navire, au nombre d'une vingtaine, débarquaient après les plus grandes difficultés au port voisin du Teluk Semane, et signalaient aussitôt aux autorités hollandaises l'acte de piraterie dont ils avaient été victimes.

Dernier Courrier et Dépêches

Paris, 9 septembre. — Une dépêche de Hambourg dit que le *Versailles* rapatrié 2 officiers et 90 matelots des navires de guerre qui ont été en Russie.

Le ministre de la marine dément cette nouvelle en disant que le *Versailles* rapatrié uniquement un matelot du *Surcouf* qui avait, sur ce croiseur, les fonctions de cuisinier.

Agence télégraphique suisse

Lausanne, 10 septembre. — Dans sa séance de ce matin, le Grand Conseil a pris acte de la votation populaire assurant la subvention votée à l'entreprise du Simplon. Il a nommé juge cantonal M. Paccaud, actuellement procureur général, en remplacement de M. Schopfer, démissionnaire.

Berne, 10 septembre. — Le Conseil d'Etat s'est mis d'accord avec un syndicat formé de la Banque cantonale bernoise, de la Banque de Paris et des Pays-Bas et du Crédit lyonnais, pour la conclusion d'un emprunt destiné à faire face aux besoins de la Caisse hypothécaire. Cet emprunt au montant de 35 éventuellement 50 millions, en obligations 3%, serait émis au taux de 95 1/2.

Côme, 10 septembre. — Le procès intenté aux auteurs de la banqueroute de la Banque de Côme vient de se terminer après avoir duré un mois.

Luraghi est condamné à sept ans de réclusion, 2500 francs d'amende et à l'interdiction perpétuelle des fonctions publiques, pour banqueroute frauduleuse et série de fraudes considérables.

Vingt autres accusés sont condamnés à diverses peines dont les plus fortes sont : le docteur Mariani (contumace) 64 mois ; l'avocat Gelmi 54 ; le marquis Colocci 51 ; Plattner 38 ; Erra 36 ; un seul accusé est acquitté. Tous les coupables sont condamnés solidairement aux frais du procès et à une indemnité aux créanciers.

New-York, 10 septembre. — Le gouvernement fait des préparatifs maritimes pour le cas où une guerre avec l'Espagne viendrait à éclater. (Daily Mail.)

Simla, 10 septembre. — Le gouvernement des Indes a adressé à l'émir de l'Afghanistan une lettre déclarant que les opérations entreprises ont uniquement pour but de châtier les partisans du Mullah et qu'il ne s'agit ni d'attenter à l'indépendance des tribus, ni d'occuper le pays. (Times.)

Washington, 10 septembre. — Le ministre de Colombie estime impossible qu'une concession ait été accordée à l'Angleterre pour l'achèvement du canal de Panama.

La Canée, 10 septembre. — Djevad Pacha venant de Candie est de retour ici.

Birmingham, 10 septembre. — Le congrès des Trade Unions a adopté par 595,000 voix contre 274,008 une résolution demandant l'interdiction légale du travail dans les fabriques aux enfants au dessous de 15 ans et l'interdiction du travail de nuit aux jeunes gens au-dessous de 18 ans.

Cologne, 10 septembre. — Le Rhin moyen monte rapidement. Les riverains prennent des mesures de précaution en vue d'une inondation.

Milan, 10 septembre. — Trois mille ouvriers des fabriques de chaussures de Biella se sont mis en grève.

Constantinople, 10 septembre. — Le sultan est très inquiet de l'activité avec laquelle les Russes poussent la construction des chemins de fer de l'Asie centrale ; il a signé un iradé ordonnant aux autorités d'établir au plus vite la ligne d'Anatolie entre Survas et Erzincan.

Rome, 10 septembre. — L'amiral Caneparo — à ce qu'annonce l'*Opinione* — repartira pour la Crète dans une quinzaine de jours.

Interviewé, l'amiral Caneparo a dit au correspondant du *Daily News* que la Crète est en somme calme actuellement ; que l'idée d'une annexion à la Grèce a disparu et que tous les Crétois acceptent l'autonomie.

La Havane, 10 septembre. — Les bandes cubaines des chefs Rubi et Calixto Garcia ont attaqué Victoria Tunas, employant des obus à la dynamite. Les trois cents hommes de la garnison, aidés de la population, ont repoussé les assaillants, leur faisant 87 prisonniers.

Hambourg, 10 septembre. — Plusieurs journaux français et étrangers ont reproduit le texte des déclarations qu'aurait faites M. de Bismarck à un ami au cours d'une interview. Une note officielle des *Hamburger Nachrichten* déclare cette interview de pure invention.

Constantinople, 10 septembre. — Le vapeur autrichien *Ivan Bregli*, entraîné par le courant, est venu heurter dans le port un vapeur anglais. Le vapeur autrichien a coulé. Vingt-deux hommes de l'équipage ont été sauvés par les chaloupes des stationnaires, les autres se sont noyés.

Cologne, 10 septembre. — Un train de voyageurs a déraillé à la station d'Urbach. Deux employés ont été tués. Les dommages matériels sont considérables.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 9 septembre 1897

Recensement de la population en Janvier 1897 :
1897 : 31,157 habitants,
1896 : 30,271 »

Augmentation : 886 habitants.

Naissances

Stalder Marie-Louise, fille de Jakob, cordonnier, et de Rosina née Tschanz, Bernoise.
Steiner Adrien-Emile, fils de Emile, horloger, et de Caroline-Léonie née Schelling, Bernoise.

Jeanneret Grosjean Suzanne-Louise, fille de Henri Louis, négociant, et de Louise-Frédérique-Augustine, née Noz, Neuchâteloise.

Mariages civils

Vuilleumier Louis, boîtier, Neuchâtelois et Bernois, et Charpiot Susanne, horlogère, Française.

Mathey-Chaudet Louis-Constantin, gérant de banque, Neuchâtelois, et Grand Guillaume-Perrenoud Marie Eugénie, institutrice, Neuchâteloise.

Grand-Guillaume-Perrenoud Alfred, graveur, et Borel Jaquet Berthe Angèle, graveur, tous deux Neuchâtelois.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

21849. Pelletier Léon Agile, fils de Jules-Eloi et de Marie-Louise née Brischoux, Français, né le 5 décembre 1878.

21850. Vonkänel Marguerite Alice, fille de Karl Johann et de Cécile-Mina née Flukiger, Bernoise, née le 17 août 1897.

21851. Guillaume Gentil, née Wyss, Nanette-Caroline, épouse de Constant Victor, Neuchâteloise, née le 21 avril 1849.

21852. Ryser Henri, fils de Henri-Ulysse et de Alice née Vuilleumier, Bernois, né le 15 juillet 1897.

CERCUEILS petits, dep. Fr. 3.—
moyens, » » 7.—
grands, » » 14.50
RUE
Tachyphages Fritz Courvoisier 56a
Renseignements auprès de 6374-33
MM. JULES DUBOIS, préposé aux Inhumations et MATHIAS BAUR, r. de la Chapelle 6.

Env. 12000 couleurs et Etoffes pour robes
dessins et habille
ments. — Echantillons franco. — Tableaux de
modes gratis. 7 Ettinger & Co, Zurich.

**NOUVELLE
BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE**

à 10 cent. le volume

(500 volumes parus)

- André Theuriet. — L'Oreille de l'Ours.
- Charles Deslys. — Le Zouave. — La Montre de Gertrude.
- Xavier Marmier. — Le danger d'une intervention.
- Sedaine. — La Gageure imprévue.
- Molière. — Le Médecin malgré lui.
- Cas. Delavigne. — Les Messéniennes.
- La Chanson de Roland.
- M^{me} de Staël. — De l'Allemagne.
- Ph. de Comines. — Louis XI.
- Cléry. — La Captivité de Louis XVI.
- V. Tissot. — Hors de France. — A Berlin. — En Suisse.
- De Saussure. — La première ascension du Mont-Blanc.
- Buffon. — Les Epoques de la Nature.
- Goethe. — Mignon. — La pluie de balles.
- Milton. — Le Paradis perdu.
- Whymper. — La Catastrophe du Cervin.
- Les Conteurs russes : Tourguenief ; Dostoiévski.
- Tourguenief. — Un Nid de Seigneurs.
- Toepfer. — Le Tour du Lac.
- Horace. — Les quatre Livres des Odes.
- Sophocle. — Antigone.

En vente à la

LIBRAIRIE A. COURVOISIER

Place du Marché

Envoi au dehors au reçu de la valeur ou contre remboursement.

ANNONCES

L'IMPARTIAL devant se distribuer régulièrement chaque soir, à 6 1/2 heures, nous prions nos clients de bien vouloir remettre avant 3 heures les annonces devant paraître le même jour. Il n'est fait exception que pour les AVIS MORTUAIRES et les OBJETS PERDUS ou TROUVÉS qui seront reçus jusqu'à 4 heures.

L'ADMINISTRATION.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

THE NIAGARA FALLS

(Corresp. part. de l'Impartial)

(Suite et fin)

Chicago, août 1897.

Nous quittons ces lieux enchanteurs pour revêtir au *dressing rooms*, un équipement spécial en gutta-percha, et arrivons aux *Biddle stairs* (Echelles de la Mort) au haut desquelles nous nous trouvons, stupéfaits, à 185 pieds au dessus des eaux; nous descendons 80 pieds de ce précipice par 90 échelons; arrivés là, nous nous prenons par la main et nous nous glissons de côté, pas à pas, sur une étroite arête de rocher, ayant en face de nous, à un pouce de nos visages, la paroi rocheuse, abrupte, glissante, perpendiculaire, et derrière nous, la cataracte tombant avec le fracas du tonnerre... en quelques minutes d'une marche terrible et délicieuse... nous arrivons enfin, avec un soupir de soulagement, à la Grotte des Vents; mais là, la pression inouïe de l'air, le mugissement effrayant des eaux se répercutant dans la caverne, vous assourdit et vous aveugle... et la peur, l'ignoble peur, s'empare de votre être; pendant quelques instants vous fermez les yeux, de vertige, avec un froid mortel dans le dos... pour les rouvrir une seconde après, étonné, ravi, dans une chambre naturelle de 100 pieds de long, 160 de large, et 100 pieds de haut; excavée avec un art infini par les eaux, dans la pierre stéatite et les calcaires en voûtes innombrables et diversifiées, leurs ogives forment des courbes en nervures saillantes, lesquelles dans les travées des voûtes, se croisent au sommet.

De la clef des voûtes de ces cavités souterraines, l'infiltration de l'eau tenant en dissolution des sels siliceux, calcaires, de fer et de cuivre, a formé de merveilleuses cristallisations, allongées en candélabres géants; — des stalactites fantastiques, de formes et de nuances multiples, reflétant en leurs étranges et mystérieuses, les jeux et les effets de lumière, tamisée par cette immense nappe d'eau, au-dessous de laquelle on se trouve comme dans un palais de fées.

Sur le sol s'élèvent, ici et là, d'autres dépôts mamelonnés; des stalagmites remarquables, produits par l'évaporation des gouttes d'eau, tombant de la clef des voûtes sur le terrain.

L'entrée de cette grotte féérique entre la cataracte et la roche, sur laquelle le touriste se tient debout, est la seule place au monde où le soleil fait apparaître un radieux arc-en-ciel formant le *cercle complet*, au centre duquel se trouve le voyageur, enchanté de cette auréole de gloire dont veut bien l'entourer l'*old Niagara* comme d'un souhait de bienvenue.

Les blancs découvrirent la Grotte aux Vents et y pénétrèrent pour la première fois en 1834; depuis 63 ans, elle est restée une des grandes attractions du Niagara.

Cette célèbre caverne était cependant connue et tenue secrète, depuis les temps les plus reculés, par les Indiens.

C'était le temple vénéré de Dieu, du Grand Manitou.

La Grotte aux Vents fut ensuite un de leurs refuges favoris et introuvables, quand ces peuples primitifs furent chassés de leur pays, traqués, tués et disséminés impitoyablement de toutes parts, au nom de la civilisation chrétienne.

Ce fut dans cette caverne, ce temple indien, assis seuls, tristes et songeurs, sur un tumulus, que nous apparut, dans toute son iniquité, l'usurpation de nos pères dans le Nouveau-Monde.

Nous appelons les Indiens des *sauvages* pour les besoins de notre cause.

Nos arrière-ancêtres n'étaient-ils pas, eux aussi, de rudes peuplades nomades de chasseurs et de guerroyeurs?

Les peuplades de l'Amérique avaient une organisation sociale¹, régie par leurs *sachems*, de sages et vaillants vieillards qui formaient les conseils de la nation.

Les chrétiens ont divinisé les beautés morales en dogmes immuables et surnaturels.

Les Indiens ont divinisé les forces et les beautés de la nature, et les célèbrent en rites polythéistes et panthéistes.

Les uns et les autres ont entaché leurs croyances religieuses de superstitions, suivies de brutalités inouïes; mais là encore, les chrétiens obtiennent dans ce domaine un résultat bien supérieur à celui des Indiens.

Dans le XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, près de 9 1/2 millions de personnes, de tous rangs et de tous âges, vieillards, femmes, enfants, et nouveaux-nés, furent en Europe accusés de sorcellerie et brûlés vifs en public ou torturés clandestinement jusqu'à la mort.

Ajoutez à cette formidable hécatombe d'innocentes victimes du plus aveugle des fanatismes, les autres hécatombes géantes

des sacrées guerres de 30 ans et de 7 ans, et vous apprécierez de quel côté sont les plus sauvages.

D'autre part, les Indiens n'ont jamais fait d'invasion dans l'Ancien-Monde, l'hémisphère des blancs; en tous cas, la priorité morale, en principe, des chrétiens, n'aurait jamais dû se faire, en pratique, jour et lumière civilisatrice dans le Nouveau-Monde que par l'amour du prochain. Pardonnez-moi, lecteurs, cette digression rétrospective, et reprenons maintenant ensemble nos excursions aux chutes du Niagara.

Ce fut à moitié chemin, entre les Echelles de la Mort et les chutes canadiennes, qu'un téméraire, nommé Sam Pateh, éleva un échafaudage de 96 pieds de haut, duquel il fit, en 1820, son célèbre saut dans le Niagara; il renouvela la même année ce saut périlleux avec succès, répéta ce tour de force aux *Genesee falls* et se tua net.

En quittant les *Biddle stairs* (échelles) vous prenez un chemin qui vous conduit à une vue entière des Canadian falls, puis descendant de l'autre côté du mont pour atteindre *Terrapin rocks*, trajet très fatigant, mais vous serez amplement récompensé quand, vous appuyant à la barrière de fer, votre œil émerveillé embrassera le vaste golfe au-dessous, le centre exact du Niagara.

La vieille *Terrapin tower* qui s'élevait sur ces rochers, fut bâtie en 1833, de pierres ramassées dans les environs.

C'était une tour rustique, ronde, de 43 pieds de haut, 12 pieds de diamètre à la base et 8 au sommet, une construction tapissée de lierre et couverte de ronces et de fleurs sauvages, en harmonie avec le spectacle environnant.

On la fit sauter à la dynamite en 1873, selon le désir banal de la majorité des propriétaires des îles — des parvenus, anciens trafiquants de graisse de porc — lesquels prétendaient qu'il était dangereux de s'y aventurer; sa destruction n'était nullement nécessaire, elle enleva un trait charmant au Niagara; mais du moins, le but avide de ces vandales, d'y élever un hôtel, avec rançonnement perfectionné des voyageurs, ne put être atteint; les Américains, toujours fermes, énergiques et fiers de leurs droits effectifs d'hommes libres, ne laissèrent pas porter une main spéculatrice et barbare sur une perle de la nature; ils réclamèrent et obtinrent l'expropriation de ces propriétaires par trop privés... du sentiment du beau.

Table rock, un superbe rocher, s'élevait en 1850, sous l'action des eaux; il s'élevait en face des rives canadiennes.

Les *Canadian falls* portent ce nom, quoique les Etats-Unis en possèdent la moitié: la largeur en est estimée à environ 442 pieds; leur couleur vert-sombre, particulièrement à l'angle, est attribuée à la profondeur de l'eau, qui est de 20 pieds.

De ce côté du *Goat* vous trouverez, au bord de l'eau, un petit monument de pierre blanche surmonté d'une croix, à l'aspect funéraire, placé là par les autorités pour marquer la hausse et la baisse des eaux.

De là les *Horse shoe falls* présentent leur forme de face.

Les Rapides canadiens passent ici, à une course de 28 milles à l'heure.

Un peu plus loin, vous atteignez l'île des Trois Sœurs (*Three sisters islands*) lesquelles furent mises en communication avec le *Goat* en 1868.

Ici, la plus superbe vue des Rapides du Niagara est en face de vous.

D'après leur position, les îles des Trois Sœurs offrent une retraite fraîche et ombragée pendant les plus chaudes journées de l'été avec une scénerie enchanteuse.

De la tête de la troisième Sœur on voit la ligne continue de 442 pieds de large des Canadian falls s'étendant du *Goat* à la rive canadienne.

The little Brother (le petit frère) est un îlot au pied de la troisième Sœur.

Le pont reliant la première à la deuxième Sœur passe par-dessus la jolie cascade de l'Hermitte.

L'heure la plus favorable pour visiter le *Goat* est le matin.

Le feuillage est plus brillant, l'air plus frais, on se trouve mieux préparé à jouir de la nature; la vue est meilleure, le soleil étant à votre dos, éclairant un panorama grandiose sans vous aveugler; ce n'est qu'à l'aurore qu'un splendide arc-en-ciel se fait voir des îles; les diverses vues qu'on y a au clair de lune sont d'une rare beauté, d'une attraction intense, elles ne s'oublient jamais...

En hiver, la scénerie des îles est magnifique, car, de quelque côté que la brise souffle, la poussière d'eau atteint quelque part la forêt, où elle se congèle à chaque branche et brindille et la transforme sous l'action du soleil en un glorieux feuillage de glace resplendissante et de pierres précieuses, c'est la *toison d'or* de Phryxus et Hellé, chantée par les poètes grecs; *Prospect Park*, d'une étendue de 12 acres, appartient à l'Etat de New-York; ce beau parc côtoie les rapides, juste au-dessus des *American falls*, sur une ligne visuelle de

400 pieds et domine au loin les gorges en dessous à une grande distance.

L'entrée principale du parc est au pied de *Cascade street*.

Le clou du parc est *Prospect Point*, car ce coin de terre enchanté se trouve au centre même des chutes; la vue en est incomparable; un joli mur de pierres brutes et de roches court le long des Rapides pour la sécurité des visiteurs.

Pour atteindre le bord de l'eau, au pied des chutes, vous descendez un escalier de 300 marches, ou bien vous prenez un minuscule chemin de fer incliné, mu par un câble de 350 pieds.

Au bas de la descente se trouve une jetée, où aborde le petit steamer *Maid of Mist* (La Vierge de la Rosée), vapeur mignon qui conduit les touristes à peu de chose près sous les chutes du Fer à cheval.

Prospect Park était aussi précédemment une propriété privée, mais en 1885, l'Etat de New-York acheta tout le périmètre connu maintenant sous le nom de *American Niagara Reservation*, lequel comprend: *Prospect Park*, les *American falls*, *Goat Island*, et toutes les petites îles autour d'elle, plus la moitié des *Canadian falls*.

Toutes les attractions de ce périmètre sont à présent à la disposition gratuite du public, les seules charges facultatives sont: le chemin de fer incliné 10 cents (50 centimes), guide et équipement pour la Grotte, un dollar (5 fr.) et le prix des voitures du parc tarifé d'office; le touriste peut donc, avec un brin de circonspection, se dispenser d'être *tondu* de trop près, quoique les *Niagara falls* aient une réputation brillante à cet égard.

Le parlement d'Ontario, à l'instar de celui de New-York, ouvrit au public, en 1889, un emplacement de 150 ares, contigu aux chutes, sous le nom royal de *Queen Victoria Niagara falls Park*; c'est aussi un fort beau parc; le voyageur y dépense pour locomotion 50 cents (2 fr. 50 cts) pour un guide, un costume et l'ascenseur, qui passe sous l'*Horse shoe*, 50 cents (2 fr. 50 cts.) par voiture pour *Prospect* où *Grands Rapids*, ou s'il va à pied 10 cents (50 centimes).

Le nouveau pont suspendu plus bas que les *American falls* est pour véhicules et piétons; il fut construit en 1872; il est supposé être l'un des plus grands ponts suspendus qui soient au monde, sa longueur étant de 1268 pieds et sa hauteur au-dessus de l'eau de 190 pieds.

L'arche américaine est de 100 pieds au-dessus du roc, l'arche canadienne de 150 pieds; leur base, sur terre ferme, est de 28 pieds carrés et leur sommet de 4 pieds.

Le pont est suspendu dans l'espace par deux câbles, composés chacun de 7 cordes métalliques; chaque corde a 133 fils; le poids total du tablier du pont est de 250 tonnes.

Le grand ouragan du 10 janvier 1889 l'emporta dans les eaux; il fut remplacé immédiatement par un autre pont suspendu par des câbles d'acier et ouvert à la circulation le 7 mai de la même année. Pendant ce mémorable cyclone, le Niagara, atteignit son plus haut niveau et il arracha plusieurs tonnes de roc du centre des chutes du Fer à cheval.

Les visiteurs pressés emploient plus particulièrement ce pont, ils ont de ce point une fort belle vue; du côté canadien on obtient la meilleure vue d'ensemble de toutes les chutes; mais passez ce nouveau pont suspendu, et après avoir parcouru deux milles le long du bord des roches, vous atteindrez un point, d'où votre regard peut se plonger en droite ligne dans le tourbillon *Whirpool*, de 400 pieds de profondeur, dans lequel l'eau s'engouffre en tournoyant avec une énorme vélocité et un grand fracas... pendant qu'au loin, coule majestueux et tranquille, le *Old Niagara*, au lac Ontario.

De ce point, vous pouvez descendre par un *car* (wagon) à fleur de l'eau et obtenir ainsi sans peine, une admirable vue des Rapides entrant dans le gouffre du *Whirpool* et voir de près le maelstrom lui-même.

Le pont suspendu du *Erie Railway* (chemin de fer de l'Erie) ou *Old Bridge* (vieux pont) à 2 milles au-dessous des chutes, est de 800 pieds de long; il possède 4 voies distinctes, 2 ferrées au-dessus, et 2 au-dessous pour piétons et voitures; ce pont fut terminé en 1858 et coûta 2,500,000 fr.; cette construction fut un triomphe de hardiesse et d'habileté pratique.

Les 4 grands câbles contiennent 9000 milles de fil d'acier; le premier fil tendu fut transporté au-dessus des rapides par un cerf-volant.

Le tourbillon. — Près de 100,000,000 de tonnes d'eau, par heure, passent aux chutes, et sont obligées de courir entre deux parois de rocher à pente raide jusqu'à un point, 2 milles plus bas, où le fleuve fait un contour d'environ 45 degrés; la force de ce volume d'eau, comprimé dans d'aussi étroites limites élève le centre des rapides de 10 à 35 pieds de haut et offre un spectacle à peine imaginable.

À l'entrée du tourbillon, le fleuve n'a que

25 mètres de largeur, resserré et contenu par des roches de 300 pieds de hauteur.

Le bassin contenant le gouffre est devenu circulaire par l'action rotative des eaux, et forme un tableau sauvage et pittoresque d'un grand caractère.

La profondeur du *Whirpool* est énorme et sa puissance est immense; ses eaux tournent en s'engouffrant dans le précipice avec une furie et une vitesse vertigineuses et un fracas indescriptible; parfois des corps flottent à sa surface pendant des mois, avant d'être attirés et engloutis dans le cercle fatal.

Le grand pont de *Cantiever* du chemin de fer du *Michigan* central, traverse le Niagara à 2 milles en aval, en pleine vue des cataractes, à l'endroit où le fleuve est le plus étroit, son lit n'étant là que de 500 pieds.

Le centre du pont est à 240 pieds au-dessus du courant; les fondations de maçonnerie supportant les tours d'acier sont de 50 pieds de haut et les tours elles-mêmes de 150 pieds; le pont pèse 3000 tonnes.

Tous les trains rapides, pour l'est et l'ouest (de la ligne centrale du Michigan) traversent ce pont et jouissent pendant quelques minutes de la vue des cataractes.

Cette construction est un modèle de beauté architecturale, une merveille de solidité et de force.

Les cataractes du Niagara sont indiquées pour la première fois en cartographie, sous le nom d'*Ouglara* sur la carte géographique du Canada (par Samson, Paris 1667), mais le blanc qui, le premier, les vit, les décrivit et les fit connaître, fut le Père *Hennequin*, membre de l'expédition *La Salle*.

Actuellement, un tunnel, partant en aval du pont et aboutissant en amont des cataractes, détourne une partie des eaux et sert de forces motrices et d'énergie électrique, au loin et à diverses usines sur place; leur emplacement est assez éloigné pour ne pas nuire au paysage.

Les visiteurs des cataractes sont de 4 à 500,000 annuellement.

La ville américaine *Niagara Falls* a 15,000 habitants.

Les deux: SILVIO PELLICO.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque universelle et Revue suisse, paraissant chaque mois à Lausanne. Prix 20 francs.

La livraison de septembre contient les articles suivants:

Le mysticisme et la philosophie, par M. Ernest Naville. — *La princesse aux miroirs*, conte, par M^{lle} M. Damad. — *Edvard Grieg*. Essai de portrait d'un musicien, par M. Louis Monastier. (Seconde partie.) — *Quelques contes africains*, par M. Henri-A. Junod. — *Un projet de rachat des chemins de fer suisses*, par M. Ed. Tallichet. (Quatrième partie.) — *Le docteur Breen*. Roman, adapté de M. W.-D. Howells (Quatrième et dernière partie.) — *Variétés: Causerie sur l'art ancien à Genève*, par M. Philippe Godet. — *Louis Vulliemin*, par M. Maurice Milliod. — *Chronique parisienne*. — *Chronique italienne*. — *Chronique allemande*. — *Chronique anglaise*. — *Chronique scientifique*. — *Chronique politique*. — *Bulletin littéraire et bibliographique* — *Table des matières* du tome VII.

Bureaux de la *Bibliothèque universelle*. Place de la Louve, 1, Lausanne.

La Famille, journal pour tous, fondé en 1860. — Georges Bridel & Cie, éditeurs, à Lausanne. — Prix annuel de l'abonnement 5 fr. pour tous les pays, port compris.

Sommaire du N° 17:

Jules Carrara: Un romancier russe: Féodor Michailovitch Dostoïevsky. (Avec portrait) — H. Renou: Une noce en Finlande. — M^{lle} Vincent-Pelet: Pensers de mère (Avec gravure) — Berthe Vadier: A Neumoutier I — J. L. B: Chronique de faits divers. — Henri Dufour: Chronique scientifique. — Supplément pratique de Septembre.

Numéro spécimen envoyé gratuitement.

Le Foyer domestique, journal pour la famille, paraissant tous les samedis. — Un an: 6 fr. Six mois: 3 fr. — Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel.

Médaille d'honneur de la Société nationale de France d'encouragement au bien.

Sommaire du n° 35:

Sans vacances, par Scilla. — Jacques Mébard, par Maximilienne Nossek. — Clerlier (avec illustrations.) — L'habit fait la personne. — Journal d'une couturière à la journée, de la Suisse occidentale (suite), par L. H. — Carnet de la matresse de maison. — Jeux, solutions. — Graphologie.

Numéros spécimens gratuits et franco sur demande.

Le Journal des Jeunes Filles. — Revue illustrée, paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Neuchâtel, Delachaux et Niestlé. Un an: 4 fr. 50.

Sommaire du n° 77:

Causerie, par Tante Bourru. — La part de l'âme, par L. de Croisilles. — Grands musiciens et petites manies, par Dorémi. — Vally, monologue avec gravure, par Alouette. — La croix d'opales, nouvelle (suite), par Berthe Vadier. — Les Gorges de l'Aréuse, poésie avec gravure, par Mésange. — Vieux souvenirs, par Or. — Petit roman d'une écolière (suite), par Paula Reine. — Jeux d'esprit. — Botte aux lettres.

Numéros spécimens gratuits et franco sur demande.

¹ Cette question sera traitée dans un prochain article, d'après les documents historiques, de Newberry, Hale, Brinton, Cusick, etc.

L'IMPARTIAL

SUPPLEMENT AU N° 5150

Mise au concours

M. GASP. ARRIGO, entrepreneur, aux Geneveys-sur-Coffrane, met au concours les travaux de menuiserie de son bâtiment en construction au dit lieu. Adresser les offres et prix à lui-même, jusqu'au lundi 13 septembre au soir. 12933-1

LOGEMENTS

Encore à louer pour le 11 novembre 1897 :
Doubs 157, deuxième étage de 5 pièces.
Doubs 153 et 155, plusieurs logements de 3 et 4 pièces, avec bout de corridor.
 S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 12994-3

A louer

Pour le 11 novembre ou avant si on le désire, à louer plusieurs appartements modernes, dont :
 De beaux LOGEMENTS de 4 pièces, bouts de corridors et balcon, y compris l'installation d'appareils à gaz pour la cuisine, depuis 800 fr. par an.
 Encore quelques beaux LOGEMENTS de 2 pièces, avec et sans balcon, depuis 330 à 460 fr.
 Un MAGASIN pour débit de tabac, mercerie ou autre, avec petit logement.
 S'adresser chez M. A. Nottaris, rue de la Paix 53. 12354 6*

Etude Ch. BARBIER, not.
 19, RUE DE LA PAIX, 19

A LOUER

de suite ou pour époque à convenir
Terreaux 8. 2^{me} étage de 3 pièces et dépendances. 11229-12*
Rocher 11. 4^{me} étage de 2 pièces et cuisine. 11230

A louer

pour Saint-Martin prochaine 11 novembre 1897 ou époque à convenir, et à des conditions exceptionnellement favorables, un magnifique logement de 7 chambres, 2 cuisines, dépendances et jouissance d'un jardin, au 1^{er} étage d'une maison moderne, située dans le plus beau quartier de la localité.
 S'adresser
Etude G. Lenba, avoc. & Ch. E. Gallandre, not.
 50, Rue du Parc 50. 12831-1

APPARTEMENT

On demande à louer pour St-Martin 1898, un grand appartement de 7 à 8 pièces avec jardin si possible. — Adresser les offres Case 353. 13096-2

BUREAU

Henri Vuille & Charles-Oscar Dubois
 GÉRANTS
 10, Rue Saint-Pierre 10.

A LOUER

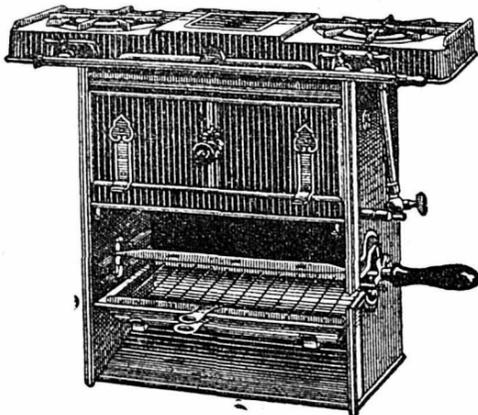
pour le 11 novembre 1897 ou avant, un petit MAGASIN rue Léopold Robert, conviendrait spécialement pour horloger, rhabilleur, coiffeur, modiste ou tout autre petit commerce possédant sa clientèle. Prix très modéré. 13060-5

A louer

pour St-Georges 1898
 un beau pignon de 3 chambres et dépendances.
 Pour St-Georges 1898
 un rez-de-chaussée de 3 chambres à 2 fenêtres et un cabinet avec dépendances.
 Un sous-sol de 2 chambres, une cuisine, dépendances et un local à usage de magasin ou atelier.
 Tous ces appartements se trouvent dans une maison d'ordre, située à proximité de la Gare.
 S'adresser chez M. C. J. OTTONE, entrepreneur, rue du Parc 71. 12549-6*

LOGEMENTS

A louer pour Saint-Georges 1898 plusieurs beaux logements modernes de trois pièces avec corridors, alcôves, lessiverie, grande cour, etc., le tout bien exposé au soleil. — S'adresser à M. G. Wyser, rue du Rocher 20. 10634-24*



EAU, GAZ, VAPEUR

S. BRUNSCHWYLER, entrepreneur, La Chaux-de-Fonds
 Bureau, ateliers et magasins, 40, rue de la Serre 40
 Téléphone
 Installation de gaz pour la cuisine, l'éclairage et l'industrie depuis le compteur (celui-ci étant fourni et posé gratuitement par l'Usine à gaz).
 Grand dépôt de réchauds et potagers dans tous les prix; lampes à gaz, lustres, fers à repasser, quinquets, globes, etc., ainsi que toutes fournitures se rattachant à cette branche Lampes à souder et soufflets pour monteurs de boîtes et bijoutiers.
Spécialité Gaz ardent. — Véritables bees Auer
 Chambre de bain : Chauffe-bain, système garanti, nouveau modèle; baignoires en zinc, fonte et acier émaillé. 11048 6
Devis gratuit sur demande
 N.-B. — J'avise mon honorable clientèle ainsi que le public en général que, malgré les bruits qui ont couru, les installations de gaz se font par moi dans les mêmes conditions que par l'Usine à gaz et que notre tarif est
absolument identique.

Cire à parquets brillante

HUILE à PARQUETS
 Désireux d'assurer au public une **CIRE à PARQUETS** irréprochable sous tous les rapports, je fabrique maintenant cet article et suis arrivé à produire une cire dont le brillant n'est surpassé par aucun enduit analogue. Je la livre, soit en JAUNE, soit en FONGE, en boîtes à MON NOM 9341-81
 Demi-kilo, à 85 centimes.
 Un kilo, à 1 fr. 60.
 Je tiens aussi l'huile à parquets en toute première qualité, claire ou foncée, en bidons de 5 litres, à 60 c. le litre. Rabais par quantités plus fortes.
J.-B. Stierlin
 2, rue du Marché 2, La Chaux-de-Fonds
 vis-à-vis de l'IMPRIMERIE COURVOISIER

S'en servir pur sans mélange **D^r KATSCH** Schutz-Marke. Marque-dépôtée.

Café Homéopathique

préparé uniquement par **Heinr. Franck Söhne**
BALE
 Ce Café homéopathique ayant l'avantage de ne pas irriter les nerfs, est spécialement recommandé aux enfants, aux personnes faibles ou éternuées et surtout à ceux qui sont atteints d'une maladie d'estomac, de cœur, etc., auxquels le café indien est interdit.
 Pris avec du lait et du sucre, c'est la boisson la plus saine et la plus exquise à l'usage de tout le monde. 12799 24
15 Fabriques - 36 Médailles

Rhumatisme.

A la suite de travaux faits dans une cave humide, il y a 5 ans, j'avais attrapé un rhumatisme violent qui me faisait beaucoup souffrir, surtout par les changements de température. Après avoir essayé plusieurs méthodes curatives qui ont été toutes infructueuses, je me suis adressé à la Polyclinique privée de Glaris qui m'a traité par correspondance et m'a guéri. Quoiqu'il y ait déjà quelque temps de cela, aucune rechute ne s'est produite et je ne souffre plus. Je ferai part de ma guérison à d'autres malades qui pourraient avoir besoin du même traitement que moi. Chambrelieu s./Neuchâtel, le 9 Déc. 1896. Arthur Béguin, jardinier. Vu pour légalisation de la signature du citoyen Arthur Béguin, apposée en ma présence, à Rochefort, le 9 Décembre 1896. Le juge de paix, B. Ducommun. Béguin-Bähler, secrétaire communal. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. 103-10 N° 1.

10 Diplômes d'honneur et 20 Médailles
 décernés en 20 ans au véritable

COGNAC GOLLIEZ FERRUGINEUX

20 ans de succès et les nombreux témoignages de reconnaissance permettent de recommander en toute confiance cette préparation spécialement aux personnes délicates, affaiblies, convalescentes ou souffrant des pâles couleurs, manque d'appétit, de faiblesse générale, lassitude, etc.
 Réputation universelle. Excellent fortifiant.
 En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.
AVERTISSEMENT. Le véritable Cognac ferrugineux étant très souvent contrefait, le public n'acceptera que les flacons qui portent sur l'étiquette bleue la marque des deux palmiers et le nom de
Fréd. Golliez, pharmacien à Morat.

Jolies Boîtes à timbres en celluloïd, avec couvercle transparent, à trois et cinq compartiments. 2 fr. 15 et 2 fr. 50. Papeterie A. COURVOISIER, pl. du Marché

Nouveau Perfectionné LONGUES-VUES remplaçant les meilleures Jumelles, commodes à porter en poche, envoi contre remboursement de 3 fr., qualité fine, 4 fr. H 2420-LZ 11851-3 L. Winiger, LUCERNE

Médecin-Oculiste D^r BOREL

ancien chef de clinique ophtalmologique à Paris, reçoit à La Chaux-de-Fonds, rue du Grenier 4, Mardi et Vendredi, de 10 heures à midi; au Locle, Hôtel du Jura, Mardi de 8 à 5 heures; à Neuchâtel, rue St-Honoré 5, tous les jours de 3 à 5 heures, sauf Mardi et Dimanche. 12841-17

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27. Parc 54. Industrie 1. 111, Demoiselle 111.
 Demandez la véritable **LIQUEUR DES MOINES** le litre, 3 fr. 20.

Chocolat PETER, au lait le plus digestif.

Grain d'avoine Columbia le plus connu, le paq. de 500 g. 50 c.

Les ménagères n'emploient bientôt plus que le **Cirage liquide pratique** le pot, 55 ct. 6184-25

La Distillerie des Crosettes achète au comptant toutes quantités de **Racines fraîches de gentiane.**
 S'adresser à la pharmacie Monnier, à La Chaux-de-Fonds. 12311-2

Lait stérilisé naturel

à la laiterie 6926-7
Bue du Versoix ?
 Recommandé par des autorités médicales

SCHOCOLAT SUCHARD

Médaille à l'Exposition universelle de Chicago. 15231-5

Deux Mineurs

forment la marque déposée du 3689-13
Savon au Lis de Bergmann de Bergmann & C^{ie}, à Zurich
 le savon le seul véritable et insurpassable dans son efficacité pour obtenir un teint doux, rose et velouté, ainsi que contre les taches de rousseur et autres impuretés de la peau. — En vente, à 75 ct. le morceau, chez M. Salomon Weill, coiffeur rue Léopold Robert 12.

Potagers à vendre

Très beaux potagers sont à vendre avec ou sans grille; grandes facilités de paiement — Chez M. Albert BARTH, rue D. JeanRichard 27. 9633-83

Montres GARANTIES

or, argent, acier et métal. DÉTAIL.
EDOUARD FESSELET
 12455-1 67, rue du Parc 67.

Bibliothèque circulante C. Luthy

Place Neuve 2 (vis-à-vis des Six-Pompes). Livres français et allemands. On envoie au dehors. Tarif postal spécial. Emballage pratique. Envoi franco du Catalogue en communication. 563-1

Accords et réparations de PIANOS

S. HEYRAUD
 Accordeur de la Maison Beck
 Rue de la Demoiselle 90. 12093-3

RELIURE

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés.
E. KAHLERT, relieur, r. de la Cure 3. 18789-14

TERRAIN A VENDRE

A vendre un terrain situé entre les rues du Temple-Allemand, de Bel-Air et du Doubs, mesurant 3624 m². S'adresser à M. François Riva, entrepreneur, rue des Terreaux 22. 10750-3*

A louer pour St-Martin 1897

un vaste LOCAL ayant servi de forge et qui conviendrait à un maréchal, serrurier ou autre gros métier; dans la même maison, un logement de 3 pièces disponible pour la même époque, est à louer avec l'atelier ou séparément. — S'adresser à M. Charles Vielle-Schitt, rue Fritz-Courvoisier 29A. 12937-4

DOMAINE A LOUER

La ferme et les pâturages du Montperreux, près des Convers, sont à remettre pour St-Georges 1898. S'adresser à M. Henri Grandjean, La Chaux-de-Fonds. 13097-2

AVIS AUX LAITIERS!

Qui peut fournir 25 litres de lait par jour. 13101-2
 A la même adresse, à vendre pour 25 fr. une pendule neuchâteloise sans sonnerie. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chez tous les libraires et chez Soullier, éditeur, Genève
MON AVOCAT par E. PITTARD. — Petit manuel de droit usuel contenant une explication simple et complète du Code des Obligations, des Lois sur la Poursuite pour Dettes, sur les Fabriques, sur l'Etat-Civil et le Mariage, sur la Capacité civile, sur les Brevets, etc., etc. Indispensable aux commerçants, propriétaires, régisseurs, patrons, ouvriers, locataires, etc. Un fort volume cartonné. Fr. 1,75

LA COMPTABILITÉ SANS MAITRE à l'usage des commerçants, des industriels et des agriculteurs, par E. DUBOIS. — Petit manuel de droit usuel contenant une explication simple et complète du Code des Obligations, des Lois sur la Poursuite pour Dettes, sur les Fabriques, sur l'Etat-Civil et le Mariage, sur la Capacité civile, sur les Brevets, etc., etc. Indispensable aux commerçants, propriétaires, régisseurs, patrons, ouvriers, locataires, etc. Un fort volume cartonné. Fr. 1,75

Montres garanties

Or, Argent, Acier et Métal
 DÉTAIL 384-34

F. ARNOLD DROZ
 La Chaux-de-Fonds
 39, Rue Jaquet-Droz 39.

Réparations de Seilles, Paniers

Parapluies et Porcelaine
CANNAGE DE CHAISES
 Vernissage de Paniers, clair ou foncé, en tous genres.

J. BOZONNAT
 Rue du Parc 15. 4949-29

Bulletin de droit usuel.

Droit civil. — Droit administratif. — Droit commercial et industriel. — Droit pénal. — Procédure. — Lois spéciales.

W. E. — Le premier alinéa de l'article 294 du Code des obligations porte que « le bailleur d'un immeuble a, pour garantie du loyer de l'année écoulée et de l'année courante, un droit de rétention sur les meubles qui garnissent les lieux loués et qui servent, soit à l'arrangement, soit à l'usage de ces lieux ».

Ce droit de rétention ne s'étend pas aux objets insaisissables.

Le bailleur ne peut s'opposer à la saisie, mais à la faculté d'aviser l'office des poursuites de son droit de rétention pour que mention en soit faite au procès-verbal.

S. R. — L'art. 601, Code civil, dispose : « La représentation n'a pas lieu en faveur des ascendants; le plus proche, dans chacune des deux lignes, exclut toujours le plus éloigné ».

De St-GEORGES.

Il sera répondu par la voie du Bulletin à toutes les questions posées par lettre à M. de St-Georges. Bureau de L'IMPARTIAL. Pour réponse particulière joindre 50 centimes en timbres-poste.

NOTA. — Toute correspondance demandant une réponse dans le bulletin du samedi, doit parvenir au Bureau de L'IMPARTIAL le jeudi au plus tard.

La coopération dans les campagnes.

Un crédit de 40,000,000 sera prochainement ouvert à l'agriculture en France. Grimm écrit à ce sujet au *Petit Journal* :

Nous sommes habitués à entendre parler de la coopération dans les villes; on avait considéré, jusqu'ici, les campagnes comme réfractaires. Sans doute, on savait qu'il s'y trouve quelques rares sociétés de consommation; on savait que les banques populaires commencent à s'y multiplier, mais des sociétés de production? Nul n'avait entendu dire qu'il y en eût. Ceux qui connaissent les expériences tentées autrefois, en Algérie, par le maréchal Burgeaud, lorsqu'il fonda des villages avec des soldats libérés, savent que ces tentatives échouèrent piteusement. La culture était faite en commun, les terres mêmes étaient propriété collective, et tout cela n'empêcha pas l'échec de survenir. Une tentative privée, dite *l'Union du Sig*, faite dans le même temps, ne réussit pas mieux.

Mais voici qu'il se révèle aujourd'hui, en France, de nombreuses sociétés de production agricole; c'est un remarquable spectacle que donnent les ruraux depuis environ douze ans. Avant, l'association n'existait pas dans les campagnes; il fallait chercher beaucoup pour en trouver quelque-une, et si modeste, si petite, si cachée! C'est que le paysan est timide; il craint toujours d'être en contravention; il est tellement habitué à se sentir dominé par le pouvoir public, à voir exiger partout des autorisations, qu'il en est arrivé, pour tout ce qui sort de sa culture, à considérer comme dangereuse toute initiative de sa part. Or, avant la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels, aucune loi n'autorisait l'association. Il était donc dangereux de s'associer et ceux qui le faisaient hésitaient: ils s'associaient en tremblant et dans un profond secret; ils étaient fort rares.

Aujourd'hui, le mouvement d'association a pris, dans les campagnes, un essor qui laisse loin en arrière ce qui se fait à la ville. Les syndicats industriels ont été dépassés par les syndicats agricoles. Le recensement de 1894 accusait 112,000 patrons et 408,000 ouvriers syndiqués contre 384,000 membres des syndicats agricoles. Mais d'une année à l'autre, les syndicats des patrons avaient gagné 8,000 membres et les syndicats ouvriers 6,000, alors que ceux d'agriculteurs avaient gagné plus de 30,000 adhérents.

Ce grand progrès est dû en partie à cette loi de liberté qui a rassuré l'esprit timide du paysan, en partie à ce qu'il s'est rencontré dans les campagnes, à côté de ces grands propriétaires que quelques imprudents voudraient supprimer et qui sont des chefs nécessaires, des hommes, anciens fonctionnaires ou anciens magistrats, qui tous, avec des connaissances et un esprit d'initiative que le paysan n'a pas, ont donné le brin et ont décidé les cultivateurs d'origine.

C'est aux mêmes qu'est due la fondation des sociétés coopératives, et nous allons voir quels services celles-ci ont rendu à l'agriculture.

C'est par les achats d'engrais qu'on a commencé, comme étant le plus pressé, et

ça été le premier but des syndicats agricoles.

On fit comprendre aux paysans qu'en s'associant ils paieraient leurs engrais moins cher et que, de plus, ils les auraient de meilleure qualité, parce que les sociétés avaient des experts, des chimistes mêmes. Les paysans comprirent; et ils vinrent.

Il leur fallait aussi de bons instruments, mais les outils perfectionnés sont chers et cependant ils sont toujours utiles, parfois indispensables. Ainsi, la reconstitution des vignobles exige des labours profonds et l'emploi d'une charrue forte coûteuse, dépassant de beaucoup la somme qu'y pouvait y mettre un petit propriétaire: 4 ou 5 mille francs. Mais l'association est là qui procure la charrue demandée. On s'associe aussi pour avoir des instruments de toutes sortes: distributeurs d'engrais, semoirs, presse à fourrages, scarificateurs, coupe-racines, concasseurs, moissonneuses, batteuses de manège, arracheuse de betteraves, alambics pour distillation, etc.

D'ordinaire la machine est louée aux associés, moyennant un prix de..., et puis on l'amortit peu à peu en remboursant les associés.

Un autre groupe d'association se propose comme but la préservation des récoltes. Les uns donnent des primes pour la destruction des hannetons et des vers blancs, ou s'efforcent de propager — c'est le système le plus en vogue — le parasite des insectes destructeurs. Pour la vigne on enseigne les traitements préventifs, et on fournit aux conditions les plus avantageuses les ustensiles nécessaires, pulvérisateurs, soufflets, etc.

L'esprit d'association a aussi créé les laiteries, où les associés apportent le lait de leurs vaches, lequel est travaillé par des gens ayant une habileté technique.

Il faut pour fonder une laiterie d'abord un certain nombre d'adhérents, parce qu'il faut être assuré d'avoir une quantité *minima* de lait à travailler. Les résidus de lait sont ou rendus aux cultivateurs ou employés par la laiterie elle-même.

À côté des laiteries, les « fruitières. » Celles-ci, malgré leur nom, sont des associations qui s'occupent de fabriquer du fromage avec le lait apporté par leurs membres. Elles sont très anciennes, quelques-unes remontant au treizième siècle.

Au lieu de laisser perdre comme autrefois le produit de leurs arbres, on a établi des fabriques de conserves. La main-d'œuvre est fournie par les femmes et les filles des associés, si bien que le salaire qu'elles reçoivent est encore un profit ajouté à celui de la vente. L'an dernier, on avait dans une seule fabrique, travaillé près de 400 mille kilos de pulpes d'abricots vendues en moyenne 25 francs les 100 kilos. Les acheteurs sont surtout les pâtisseries, les confiseurs, épiciers en gros, non seulement de Paris et de Lyon, mais de Belgique, de Hollande, d'Angleterre; on en expédie jusqu'au Brésil. Voilà ce que fait l'association dans une population aisée et laborieuse.

Le nouvel équipement de l'infanterie

Dans le courant de l'année 1897, toutes les recrues d'infanterie ont reçu le nouveau modèle de sac militaire, qui a pu ainsi être expérimenté sérieusement. La commission spéciale, sous la présidence du chef d'arme, s'est réunie pour fixer définitivement les détails de ce modèle.

On a pu constater que le nouvel équipement a été très bien accueilli partout et reconnu excellent. La diminution de poids très marquée qui résulte du système adopté facilite beaucoup les mouvements de notre infanterie. Les grands exercices de marche (40 kilomètres et plus par jour) qui ont été exécutés à la fin des écoles de recrues, avec la charge complète, ont prouvé la supériorité du nouvel équipement sur l'ancien. C'était un plaisir de constater la bonne tenue de la troupe après une marche semblable; on ne voyait pas un seul homme penché en avant, pliant sous le poids et se traînant péniblement, comme c'était souvent le cas auparavant.

Quelques changements ont été cependant reconnus nécessaires au cours de ces essais pratiques, spécialement en ce qui concerne la construction de certaines parties, ainsi notamment pour le sac à pain, qui a dû être entièrement modifié. Il ne sera plus, dorénavant, porté au-dessous du sac, mais sur le côté gauche du corps, pendu au sac ou au ceinturon. Au lieu de la petite ouverture de peau insuffisante, il sera muni d'une couverture en cuir noir le recouvrant tout entier.

Le sac pourra contenir davantage, grâce à une nouvelle disposition des cartouches; le crochet et la boucle pour les courroies seront également fixés plus bas et renforcés le port plus commode. Il pourra, en

outre, être facilement détaché du ceinturon sans qu'on ait besoin de déranger ce dernier. Les cartouchières seront en cuir solide afin qu'elles ne se déforment pas. Les gourdes et ustensiles de cuisine ne subiront pas de modifications, sauf quelques anneaux et boutons qui seront renforcés. Le gobelet sera poli et non point en noir, afin d'en faciliter le nettoyage.

On a, en revanche, peu goûté le paquetage dit « réduit », où on laisse de côté le havre-sac pour improviser une sorte de besace avec la capote roulée, le sac à pain et les ustensiles de cuisine, ce qui prend beaucoup de temps. Les sous-officiers aussi bien que les recrues préféreraient le sac avec tout son contenu à cet équipement d'assaut, où la capote et les courroies resserrent la poitrine et où l'on ne peut prendre aucun objet sans défaire le tout. Personne ne regrettera une innovation aussi peu avantageuse. On n'a encore rien décidé au sujet du second pantalon et des souliers de quartier. Les essais continueront, l'année prochaine, en partie avec de nouveaux modèles.

Faits divers

Fiacres automobiles

Les cabs automobiles ont fait depuis quelques jours leur apparition à Londres. Quatorze fiacres mus par l'électricité ont été mis à la disposition du public et une centaine d'autres voitures en cours de construction, seront prochainement prêtes à circuler dans les rues de la ville. Ce premier essai, — car il ne s'agit encore que d'une expérience qui doit durer trois mois, — semble destiné à remporter un plein succès.

Les nouvelles voitures sont confortables, mêmes luxueuses; leurs roues caoutchoutées suppriment ou diminuent beaucoup la trépidation; une place suffisante est réservée aux petits colis; enfin, et ceci est le plus important, le fiacre électrique évolue avec une rapidité, une aisance et une docilité inconnues de son antique confrère. Le public londonien, qui suit avec curiosité les débuts des nouveaux cabs, est émerveillé de la sûreté et de l'adresse avec lesquelles ils se dirigent au milieu des innombrables véhicules qui encombrant les rues étroites et populeuses de la Cité.

Les voitures de la London Electrical Cab Company sont actionnées par des accumulateurs qu'on charge au moyen de prises de courant établies en divers points de la ville sur les câbles de distribution électrique. Ces accumulateurs emmagasinent la quantité d'électricité nécessaire pour un trajet de 80 kilomètres; la marche maxima étant de 14 kilomètres à l'heure, la voiture peut donc marcher près de six heures sans arrêt. La dépense d'électricité, pour toute une journée de travail, ne dépasse pas deux shillings. Le seul inconvénient du système réside dans le poids considérable des accumulateurs et de l'appareil moteur, qui, réunis, atteignent le chiffre de 700 kilos, c'est-à-dire près de la moitié du poids total de la voiture, voyageurs compris. La compagnie ne doute pas cependant de la supériorité de la traction mécanique; elle se propose, si l'essai continue d'être satisfaisant, de mettre bientôt sur chantier un très grand nombre de voitures. La question du personnel ne la préoccupe point. Le manœuvre des nouveaux cabs est si simple qu'après un stage de deux jours, le premier cocher venu est apte à se transformer en conducteur mécanicien.

Bibliographie

Le Papillon, journal humoristique illustré, paraissant à Genève. — Abonnements: 5 fr. par an (pour 26 numéros).

Sommaire du N° 219

DESSINS: Retour d'inspection, par Fontanez. — Concours international du Papillon, dessins primés. — Un statégème à la mode. — Lili grandit. — C'est le premier pas qui coûte, par Henry van Muyden. — Tableau magique. — Manœuvres malgaches, par Evert van Muyden. — Le prestidigitateur chez lui, par Penanink. — Trêfle à quatre.

TEXTE: La vengeance d'un typographe, par Oscar Naval. — Notre nouveau concours. — Extra-lucide, etc., etc.

Un cadeau par numéro. Primes annuelles de la valeur de 1000 fr.

Spécimen envoyé gratuitement.

La Scène

SIXIÈME ANNÉE

Revue théâtrale paraissant à la Chaux-de-Fonds chaque soir de représentation.

Journal distribué gratuitement au Théâtre.

Les annonces pour la Saison 1897-1898 sont reçues dès ce jour Case 903 ou à la Librairie A. Courvoisier. — Numéro-Spécimen à disposition.

CULTES A LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 12 septembre 1897

Eglise nationale

9 1/2 h. du matin. Culte.

Salle du collège de l'Abelle

9 1/2 h. du matin. Culte.

Eglise indépendante

8 1/4 h. du matin. Catéchisme.

9 1/2 h. du matin. Culte au Temple. — Présentation de M. S. Grandjean, pasteur auxiliaire.

Chapelle de l'Oratoire

9 1/2 h. du matin. Prédication.

8 h. du soir. Etude biblique.

Ecoles du dimanche dans les locaux habituels, à 8 1/4 h. du matin, jusqu'au Jeûne.

Deutsche Kirche

9 1/2 Uhr Vorm. Vorbereitungsgottesd., h. Abendm. 2 Uhr. Nachm. Predigt.

Chapelle morave (rue de l'Eviers)

9 h. du matin. Ecole du dimanche.

10 » » Prédication.

8 h. du soir. Culte liturgique.

Eglise catholique chrétienne

9 1/2 h. du matin. Culte liturgique. Sermon. — Catéchisme et Ecole du dimanche. — Culte en langue allemande le troisième dimanche de chaque mois.

Eglise catholique romaine

6 1/2 h. du matin. Première Messe. Sermon allemand.

8 h. » Deuxième messe. Sermon italien

9 1/2 h. » Office. Sermon français.

1 1/2 après-midi. Catéchisme.

2 h. » Vêpres.

La Bonne Nouvelle

(Parc, 10)

9 1/2 h. du matin. Culte avec Ste-Gene.

8 h. du soir. Réunion publique.

JEUDI 16 SEPTEMBRE

8 1/2 h. du soir. Etude biblique.

Eglise évangélique baptiste

Rue de la Paix 45

9 1/2 h. du matin. Culte, Sainte-Cène le 1^{er} et le 3^e dimanche du mois.

8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

MARDI

8 1/2 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

VENDREDI

8 1/2 h. du soir. Etude biblique.

Société de tempérance de la Croix-Bleue

(rue du Progrès 48)

Dimanche, 8 h. du soir. Réunion publique mensuelle de tempérance.

Mardi, 8 1/2 h. du soir. Réunion allemande (petite salle).

Jeudi 8 1/2 h. du soir. Etude biblique.

Samedi 8 1/2 h. du soir. Réunion de prières (petite salle).

Bischoff. Methodistenkirche

EGLISE METHODISTE (rue du Progrès)

9 1/2 Uhr Vormittags. Gottesdienst.

11 » » Sonntagsschule.

8 » » Abends. Gottesdienst.

Mittwoch, Abends 8 1/2 Uhr. Bibel- u. Gebetsstunde.

Freitag, Abends 8 1/2 Uhr. Männer- und Jünglingsverein.

Evangelisation populaire

(rue de la Demoiselle 102)

10 h. du matin. Culte.

11 h. » Ecole du dimanche.

2 1/2 h. après midi. Réunion d'évangélisation.

8 h. du soir. » »

Lundi, 8 h. du soir. » »

Mardi, 8 1/2 h. du soir. Etude biblique et réunion de sanctification.

Jeudi, 8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

Mission évangélique

(rue du Premier-Mars n° 11 A)

10 h. du matin. Culte.

11 h. » Ecole du dimanche.

2 1/2 h. après midi. Réunion d'évangélisation.

8 h. du soir. » »

Lundi, 8 h. du soir. » »

Mardi, 8 1/2 h. du soir. Etude biblique et réunion de sanctification.

Jeudi, 8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

Deutsche Stadtmission

(Mission de Crischna)

Sonntag, 4 Uhr Nachm. Predigt, Envers 37.

Freitag, 8 1/2 Uhr. Jungfrauenverein, Env. 30.

Mittwoch, 8 1/2 Uhr. Abends. Jünglings- und Männerverein, rue de l'Envers 30.

Mittwoch, 8 1/2 Uhr. Abends. Bibelstunde, Env. 30.

Eglise adventiste

(rue du Temple Allemand 37)

Samedi, 9 1/2 h. du matin. Culte.

» 1 1/2 h. après midi. Etude biblique pour adultes et enfants.

Dimanche, 8 1/2 h. du soir. Etudes bibliques.

Mardi, 8 1/2 h. du soir. Réunion de prière et travail missionnaire.

Vendredi, 8 1/2 h. du soir. Lecture biblique.

Armée du Salut

Rue de la Demoiselle 127

7 h. et 10 h. du matin, réunion de sainteté.

1 h. après-midi, culte des enfants.

2 1/2 h. après-midi, réunion de louanges.

8 h. soir, réunion de salut.

Mardi à 8 1/2 h. soir, réunion de soldats.

Vendredi à 8 1/2 h. soir, réunion de sanctification.

Lundi, mercredi et jeudi, à 8 1/2 h. du soir, réunions de salut.

Samedi, à 8 h. du soir. Répétition de la fanfare.

TOM TIT

LA SCIENCE AMUSANTE

100 Expériences. — 115 Gravures.

Ce charmant ouvrage fait la joie des réunions de famille.

Broché, 3 fr.; Relié, tr. jas., 4 fr.; tr. dorées, 4 fr. 50.

Envoi franco au reçu d'un mandat-poste.

adresser les demandes à la **Librairie A. Courvoisier, Chaux-de-Fonds.**

— Pauvre mère ! murmura-t-il.

Puis s'adressant au visiteur :

— A qui ai-je l'honneur de parler ? demanda-t-il.

— Je suis M. Drouet, commissaire de police.

— Je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour épargner à ma mère une révélation qui l'eût tuée, peut-être, si elle lui avait été annoncée brutalement.

— Je n'ai rempli que mon devoir !

— Merci, pourtant ! Je vais porter ma mère dans sa chambre, au premier étage ; elle sera mieux sur son lit, en attendant la venue du médecin que j'enverrai chercher. Et puis, lorsqu'elle rouvrira les yeux, il importe qu'elle ne puisse voir le cadavre de son fils. Excusez-moi, monsieur.

— Faites, je vous en prie !

Olivier enlaça le corps de Norine et il l'enleva : elle ne pesait pas lourd, la pauvre martyre !

Or, comme Olivier s'engageait dans l'escalier qui conduisait au premier étage, la rumeur qu'on avait entendue, un moment auparavant, grossit, et, brusquement, la porte de la palissade qui donnait sur la route s'ouvrit.

Deux hommes, portant un brancard, entrèrent.

Il y avait un rassemblement de curieux sur la route, derrière la palissade, une trentaine de badauds, hommes, femmes et enfants, qui commentaient l'événement.

Le commissaire de police était sorti dans le jardinet.

Il fit signe aux porteurs du brancard d'entrer dans la maison ; ils obéirent.

Ils déposaient leur brancard sur le pavé de la salle, quand Olivier reparut.

Vite, il marcha vers le cadavre, et il le regarda.

On eût dit qu'il voulait l'interroger, lui crier : Qu'as-tu fait malheureux ?

Sauveur, ainsi étendu, paraissait plus grand encore. Il semblait dormir. Il souriait.

L'expression de sa physionomie n'avait gardé aucune trace des souffrances, très vives pourtant, qu'il avait éprouvées, et qui, un moment, avaient transformé son visage, tant le malheureux avait été bouleversé en constatant que M. Tanala lui avait volé « la preuve » de l'innocence de son père !

A présent, il était beau, vraiment beau !

Il avait, au front, une large blessure ; ses cheveux et sa barbe étaient ensanglantés.

Olivier se pencha sur lui, et il l'embrassa, sans mot dire ! Des larmes roulèrent sur ses joues !

En présence de ce cadavre, le généreux jeune homme avait pardonné à son frère toutes ses fautes, quelles qu'elles fussent !

C'est qu'en un clin d'œil il avait eu une rapide vision du passé. Il avait revu son enfance, près de son cadet, si hardi, si gai, si franc et si doux !

Celui qui gisait là avait été la joie de la maison, autrefois !

Le père ne pouvait se passer de le voir, de l'entendre. Il le divertissait par ses boutades.

On ne pouvait pas lui en vouloir, même de ses frasques les plus indignes, tant il s'en excusait avec ingénuité, en montrant de si profonds regrets, en faisant de si drôles de reparties !

Ah ! qui eût dit, deux ans auparavant, quand, après tant d'années de peines et de privations, les enfants étant élevés, l'aisance allait entrer dans la maison... qui

eût dit que si peu de temps après, le père serait là-bas, et que Sauveur, ce bout-en-train, mourrait si tragiquement !

Mais Olivier comprit vite qu'il ne pouvait s'absorber plus longtemps dans ses pensées ; il avait des devoirs à remplir.

D'abord, il pria les hommes qui avaient apporté le corps de le transporter dans la petite chambre du défunt ; dans cette chambre, où, la veille, Sauveur était entré si précipitamment ; dans cette chambre d'où il s'était enfui pour n'y rentrer que mort.

Puis, quand ce fut fait, Olivier donna un pourboire aux deux hommes et pria l'un d'eux de passer chez un médecin pour lui demander de vouloir bien venir voir Norine le plus tôt possible.

L'homme se chargea de la démarche.

— Vous pouvez compter sur moi, Monsieur ! dit-il. Je vais faire immédiatement votre commission.

— Merci ! répondit Olivier.

Les deux porteurs se retirèrent.

Cependant, une femme, une voisine, de l'âge de Norine à peu près, la veuve d'un pêcheur qui avait été très liée avec les Mouraille, entra.

Elle avait appris le nouveau malheur qui venait de les frapper, et la bonne âme avait pensé qu'on aurait peut-être besoin de ses services.

Elle les offrait de tout cœur...

Olivier la remercia.

Elle s'installa au chevet de Norine, avec mission de veiller sur elle.

Elle devait prévenir Olivier aussitôt que la malade aurait repris connaissance.

Olivier revint dans la salle, où le commissaire de police l'avait attendu...

VIII

Pièces à conviction.

— A présent, Monsieur, fit le magistrat, il faut que je vous apprenne ce qui s'est passé. Voici les faits : Ainsi que je l'ai dit, tout à l'heure, à madame Mouraille, votre frère s'est jeté à la mer du haut de la route de la Corniche, entre le Roucas-Blanc et le Prophète. Le maître d'hôtel d'un restaurant des environs, qui passait, alors, sur la route, non loin de là, ayant été témoin du fait, appela à l'aide. Plusieurs personnes : les habitants d'une villa voisine, accoururent. Immédiatement, une barque fut montée par deux hommes, et on rechercha le corps. On ne le trouva qu'après un quart d'heure de recherches. La tête de votre frère avait heurté un rocher ; une grave blessure s'était produite, et un évanouissement en avait été la suite. On eût sauvé le malheureux si on avait pu le retirer de l'eau aussitôt et lui donner des soins immédiats, car sa blessure n'était pas mortelle ; mais, après une quart d'heure, la mort était venue par submersion.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

— DE —

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5⁰⁰; trois mois, fr. 3.

PETITE FIFI

PAR

HENRI DEMESSE

Norine, pendant toute la nuit, avait pensé à ces choses.

Elle avait pleuré, sangloté: elle s'était tordu les bras de désespoir; elle avait prié et supplié le Tout-Puissant de l'épargner, ou, tout au moins, d'épargner les siens, s'offrant en holocauste, s'il fallait au ciel une nouvelle victime!

Elle était vieille! Sa vie était brisée!

Mais ses fils! L'avenir leur appartenait.

La condamnation qui avait frappé le père, injustement, s'étendait à sa femme — ça, Norine l'admettait! Les époux étaient solidaires! Et puis, elle était heureuse de souffrir pour son Patrice, qui souffrait plus encore, l'infortuné!

Mais cette condamnation ne devait pas accabler ses enfants! Elle l'avait compris, enfin! Hélas! Elle tenait tant à cette maison où elle avait vécu si heureuse!

Elle avait cru qu'elle ne pourrait pas la quitter! Il le fallait!

Aussi, à présent, elle était bien décidée!

Ainsi qu'elle l'avait promis à Olivier, quelques heures auparavant, ils partiraient le plus tôt possible.

Ça serait dur! Mais on s'y ferait: l'avenir des enfants avant tout.

Pourvu qu'elle n'eût pas pris trop tard cette détermination!

De temps à autre, elle ouvrit la porte de la salle, elle passait dans le jardin, et là, elle prêtait l'oreille, attentivement, aux bruits du dehors.

Elle espérait toujours reconnaître au loin le pas d'Olivier; mais rien, toujours rien!

Ce silence profond qui planait sur elle augmentait encore son énervement, sa frayeur. Il lui semblait qu'elle était seule, seule au monde.

Parfois, elle appelait tout bas ses fils.

— Olivier! Olivier! Sauveur!

Sa voix se perdait dans les ténèbres et était pareille à une plainte!

Le jour parut enfin! Oh! la lumière! Ce bienfait dont tous les affligés ont apprécié les délices.

La splendeur de l'aube émerveille et reconforte.

Le matin majestueux est sérénité, joie, allégresse même et surtout espoir.

L'aurore ne connaît pas la souffrance, qui fuit à son aspect pour reprendre bientôt sa proie, hélas!

Norine se sentit reconfortée par la douceur du jour levant

Elle le salua tout enivré, soudain très calme. Même elle s'étonna de ses appréhensions!...

Olivier et elle, ils s'étaient exagéré les choses.

C'était bien explicable: L'ainé souffrait tant, depuis la veille, après ce qui s'était passé à l'hôtel Bourelly, où il avait dû se rendre malgré lui; après sa scène avec son patron qui l'avait si lâchement congédié; enfin, après sa dispute avec Sauveur.

Il était très impressionnable, le pauvre garçon.

Pardi, son imagination, déjà exaltée, lui avait suggéré des chimères, et le pis était qu'il les lui avait communiquées, de telle sorte qu'elle n'avait plus été assez forte pour le calmer, pour lui représenter l'in vraisemblance de ses soupçons à l'égard de Sauveur.

Certainement, toutes les suppositions d'Olivier ne reposaient sur rien de fondé!

Quelle trouvaille Sauveur pouvait-il avoir faite?

Le livre avait disparu; eh bien! et après?

Le Cadet l'avait emporté dans sa chambre; il l'avait fourré dans quelque coin où on le retrouverait.

Pourquoi Sauveur aurait-il pris ce livre?

En vérité, Olivier, troublé par les événements de la veille et du jour même, s'était alarmé trop vite, et bien à tort, sans doute!

Oui, le Cadet les avait appelés; puis, à leur aspect, il s'était retiré brusquement dans sa chambre après avoir prononcé des paroles assez inexplicables; enfin, il s'était enfui — et, tout cela, en somme, était louche: mais n'avait-il pas agi, de manière aussi incohérente, sous l'influence de l'ivresse?

Oui, oui, c'était certain!

Le soleil surgit, tout à coup, radieux, au-dessus de l'horizon, et son éblouissante clarté chassa, définitivement, tous les fantômes si hideux qui avaient hanté la maison maudite et torturé la pauvre Norine!

Dès lors, rassurée, elle attendit, plus patiemment, le retour de ses enfants.

Ils ne tarderaient pas à revenir, probablement.

La journée qui commençait serait meilleure, il fallait l'espérer.

Bientôt, en famille, avec Olivier et Sauveur, on tiendrait conseil et on fixerait la date du départ.

La brave femme, rassérénée, vaqua à ses occupations quotidiennes tant par souci d'ordre que pour s'occuper, afin de tromper son impatience.

Jusqu'à dix heures, elle se démêna.

Elle fit, de fond en comble, la toilette de sa maison, rangeant toutes choses, remettant tout en place, inventant des besognes pour ne pas rester inoccupée.

Lasse enfin, elle s'assit dans le jardinet

Déjà dix heures ! Pourquoi Olivier n'était-il pas encore revenu ?

Bientôt, elle se sentit toute troublée, derechef.

Une heure se passa. Personne ! Ni Olivier, ni Sauveur !

Ah ! ça, que faisaient-ils ?

Ses craintes de la nuit la hantèrent de manière plus torturante encore, après l'accalmie bienfaisante que le matin lui avait procurée !

A présent, elle ne pouvait plus tenir en place !

Elle allait, venait, de plus en plus impatiente et inquiète !

Plus de vingt fois, comme elle avait fait avant le jour, elle ouvrit la porte de la palissade et elle examina l'horizon, la route toute blanche, poussiéreuse, incendiée par le soleil.

Elle n'osait sortir, craignant que ses fils ne rentrassent pendant qu'elle serait absente.

Midi sonna. C'était l'heure où Cadet Mouraille, assis au bord du trottoir sur la promenade du Prado, non loin de la route de la plage — allait ouvrir son livre et constater le vol dont il avait été victime ; c'était l'heure aussi, où Olivier, après avoir rencontré le père Honoré, se décidait à rentrer à Mazargues, à la maison paternelle, où il comptait retrouver Sauveur.

La veille, à pareille heure, le Cadet était parti en disant qu'il reviendrait bientôt — et il n'était rentré que très tard, dans la soirée, ivre : ç'avait été, pour Norine, le commencement des soucis nouveaux.

Que de choses s'étaient passées depuis la veille dans cette pauvre maison !

Par habitude, la brave femme dressa le couvert : Olivier aurait faim quand il reviendrait !

Et Sauveur, ce fou, qui avait refusé de dîner : à coup sûr, il devait avoir une « belle lune au ventre » !

Tout à coup, Norine tressaillit et se signa ! Elle avait entendu, sur la route, le pas d'Olivier. Pâle, elle attendit, incapable de se mouvoir, incapable d'aller au devant de l'ainé, quelque désir qu'elle en eût.

Ainsi il revenait seul ! Il n'avait pas retrouvé Sauveur !

Olivier parut.

Anxieuse, Norine le regarda, espérant que l'expression de son visage lui révélerait, avant qu'il eût parlé, l'état d'âme où il se trouvait.

Il parassait triste ; il devait être las !

Ses vêtements étaient couverts de poussière.

Dès son entrée dans la maison il s'assit, accablé par la lassitude et par la chaleur ; puis, tout en essuyant sa face couverte de sueur, il demanda :

— Sauveur n'est pas là ?

— Non !... Tu ne l'as pas retrouvé ?

— Non !...

— Où peut-il être ? fit Norine après un silence.

Olivier fit un geste vague qui équivalait à ces mots :

— Dieu le sait !...

— Tu es las ?... reprit la mère.

— Oui !...

— Tu dois mourir de faim !

— Oui !...

— Alors mets-toi à table, fils !... Tout en déjeunant, tu me raconteras ce que tu as fait.

Olivier obéit, quasi machinalement.

Il sentait qu'il avait besoin de réparer ses forces ; on eût dit qu'il pressentait qu'il en aurait besoin avant peu.

Norine le servit.

— C'est le reste de notre dîner d'hier, dit-elle, nous n'y avons quasiment pas touché !...

L'ainé, pensif, mangea : il tombait d'inanition !

Soudain, il regarda sa mère ; il constata qu'elle était brisée

Pardi, il la connaissait : elle avait dû passer une nuit et une matinée atroces !

— Tu ne manges pas, mère ? lui dit-il, doucement — très résolu à ne rien lui exposer de ses craintes, afin de ne pas augmenter inutilement ses alarmes...

— Je n'ai pas faim ! répondit Norine.

— C'est égal, reprit Olivier, il faut que tu prennes quelque chose. Diable ! on ne vit pas de l'air du temps !

A son tour, il servit sa mère

— Mange, lui dit-il, je le veux !

Norine prit la place à côté de son fils, et mangea, en se forçant, afin de lui complaire.

— Tu as couru sur les traces de Sauveur ? reprit-elle. As-tu de ses nouvelles ?

Olivier raconta tout ce qu'il avait fait.

Il dit comment il avait manqué son frère, deux fois... d'abord, dans ce cabaret, sur le port ; puis, sur le cours Saint-Louis, près de Mercédès, la fleuriste ; mais il ne souffla mot de sa rencontre avec le père Honoré, ni de la confiance qu'il lui avait faite relativement à la visite de Sauveur, cours Pierre-Puget, à l'hôtel Bourelly.

— Le garnement ! s'écria Norine, furieuse. Que de peines il nous cause ! Il nous en a fait voir de toutes les couleurs ! Où est-il ? Qu'est-ce qu'il est devenu ? Pourquoi s'est-il enfui, fils ? Est-ce que tu as pensé à tout ça... ?

— Oui !

— Est-ce que tu gardes ces craintes, ces soupçons, qui t'effrayaient, hier ?

— Ma foi non : réflexion faite, je me suis dit que nous nous sommes alarmés à tort.

— Tu ne parles pas ainsi pour me rassurer ?

— Quelle idée ! Mais non, je t'assure.

— Alors, tu es plus tranquille ?

— Oui.

Et, pour mieux jouer son rôle, Olivier sourit et reprit :

— Seulement, je suis las, très las. Ça se voit, d'ailleurs, hein, maman ? Je dois avoir une fichue mine. Quand je suis entré ici, j'étais cassé, quoi ! Ça va mieux, à présent. J'avais besoin de me restaurer.

Norine, cependant, demeura rêveuse ; elle n'était pas convaincue.

Elle reprit bientôt.

— Ce mauvais sujet a été la cause de tous nos maux, Pourvu qu'un de ces jours tout ça ne finisse pas mal !

Elle se leva, tremblante. Elle avait entendu marcher, au dehors, sur la route.

Olivier s'était déjà approché de la fenêtre.

— Si c'était lui ! fit Norine.

— Oui ! pensa Olivier. Si c'était lui !

— Je ne reconnais pas son pas, reprit la mère.

Olivier et Norine, anxieux, attendirent.

On eût dit que, ni l'un ni l'autre, n'osait sortir pour reconnaître, plus tôt, l'homme qui marchait, au dehors, très vite

On eût dit qu'ils préféraient rester dans l'incertitude, moins cruelle encore que la réalité, peut-être !

Tous les deux, en même temps, ils avaient conscience que ce malheur, qu'ils sentaient planer sur leur tête, depuis la veille, allait les accabler !

Un homme, jeune encore, tout de noir vêtu, et qu'ils ne connaissaient point, parut.

— Fils ! s'écria Norine en se rapprochant d'Olivier. J'ai peur.

— Rassure-toi, maman ! répondit le jeune homme, dont le visage était devenu livide.

— Que nous veut cet homme ?

— Nous allons le savoir.

L'inconnu, cependant, était entré.

Il avait vu Olivier ; lors, s'adressant à lui.

— Je suis bien, ici, chez M. Mouraille ? demanda-t-il.

— Oui, Monsieur : Je suis Olivier Mouraille.

— Alors, Monsieur, il faut que je vous parle.

— Veuillez entrer, Monsieur ! fit Olivier.

Et, tandis que l'inconnu marchait vers la porte de la salle, le jeune homme la lui ouvrit.

VII

Pauvre Mère.

L'inconnu entra dans la salle.

En voyant Norine, il parut embarrassé ; il se consulta un moment ; puis, s'adressant toujours à Olivier :

— Je serais désireux d'avoir un entretien avec vous seul, monsieur, dit-il.

Olivier comprit que la présence de sa mère gênait le visiteur.

Il devait être porteur d'une mauvaise nouvelle et il ne voulait pas la donner devant Norine.

— Mais, fit celle-ci, profondément troublée, Monsieur... Est-ce que... Je suis la mère... Je...

Le visiteur répliqua :

— Remettez-vous, madame, je vous en prie ! Vous êtes alarmée, je le vois bien : remettez-vous, encore une fois !...

— Vous nous apportez une mauvaise nouvelle, n'est-ce pas, monsieur ? poursuivit Norine pâle et tremblante. Il s'agit de mon fils Sauveur ?

— Je l'avoue ! répondit l'inconnu, se rendant compte qu'il n'y aurait pas moyen d'éloigner la mère.

— Il lui est arrivé malheur ? demanda encore Norine. Oh ! parlez, monsieur, parlez vite ? Où est-il ? Je veux le voir !

— On va l'apporter ici, madame !

Norine frissonna.

— L'apporter ? s'écria-t-elle. Vous avez dit : l'apporter ?

— Oui !

— Il est donc blessé ?

— Oui !

— Grièvement ?

— Peut-être !

— Peut-être ! Mais, comment.... Que s'est-il donc passé ? Oh ! la nouvelle ne m'étonne pas, allez, monsieur. J'y étais préparée ! Où, et comment l'accident lui est-il arrivé ?

— Votre fils, madame, est tombé à la mer.

— Tombé à la mer ? Sauveur ! Mais, vous ne me dites pas tout, monsieur ? Mon fils est pêcheur. C'est un nageur de première force. Il est tombé vingt fois, cent fois, à la mer, depuis qu'il est au monde ! Tomber à la mer, pour Sauveur, qu'est-ce que c'est que ça ? De grâce, expliquez-vous ? Je suis forte ! Je vous remercie bien de ce que vous faites pour moi ; vous voulez me « préparer », comme on dit, à connaître la vraie vérité. Voyons, dites, monsieur, dites tout ?

— Eh ! bien, madame, votre fils est tombé à la mer, ainsi que je vous l'ai annoncé ; mais il est tombé... accidentellement, sans doute.

— Accidentellement ? Après, monsieur, après ?

— En tombant, sa tête a heurté un rocher à fleur d'eau, et...

— Et ?

— Il s'est blessé grièvement !

— On le rapporte, ici, disiez-vous ?

— Oui, madame.

— Où l'accident s'est-il produit ?

— Sur la route de la Corniche.

— J'y vais, s'écria Norine.

L'inconnu fit un signe à Olivier, qui n'avait pu intervenir encore.

Il comprit que Sauveur était mort et qu'il fallait empêcher sa mère de sortir.

— Mère, s'écria-t-il, en lui barrant la route, ne sors pas. A quoi bon, puisqu'on apporte mon frère chez nous ?

— Je veux le voir ? Je veux voir mon enfant tout de suite !

— Mais il ne vous verra pas, madame, dit le visiteur, puisqu'il est sans connaissance.

Norine pâlit plus encore.

— Il est mort, peut-être ! murmura-t-elle. Répondez, monsieur, mon fils est mort.

— Pas encore ! répliqua l'inconnu, après avoir hésité un moment.

La pauvre femme jeta un cri terrible.

Elle battit l'air, de ses deux bras, et elle tomba, évanouie, dans les bras d'Olivier qui s'était avancé pour la soutenir.

L'inconnu approcha un vieux fauteuil, à siège de paille, qui servait, jadis, à Patrice ; les deux hommes y étendirent Norine, et Olivier se mit en devoir de lui donner des soins.

Il lui frotta les tempes avec un linge mouillé ; puis, il lui fit respirer du vinaigre.

Cependant, au dehors, on entendit une rumeur sourde, qui se rapprocha bientôt.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? fit Olivier.

— Très probablement ce sont les hommes qui apportent le corps de votre frère, monsieur.

— Il est mort ?

— Oui !

Olivier soupira profondément.

BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, 10 Septembre 1897.

Mous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2, de commission, de papier bancaire sur :

	Est.	Cours
France		
Chèque Paris	2	100.40
Court et petits effets longs	2	100.10
2 mois) acc. françaises	2	100.12 1/2
3 mois) min. fr. 3000.	2	100.15
Chèque min. L. 100	2	75.23
London		
Court et petits effets longs	2	25.24 1/2
2 mois) acc. anglaises	2	25.31 1/2
3 mois) min. L. 100	2	22.21 1/2
Chèque Berlin, Francfort.	2	123.70
Bruxelles		
Court et petits effets longs	4	123.70
2 mois) acc. allemandes	4	123.77 1/2
3 mois) min. M. 3000	4	123.85
Chèque Gènes, Milan, Turin.	5	95.05
Madrid		
Court et petits effets longs	5	95.15
2 mois, 4 chiffres.	5	95.25
3 mois, 4 chiffres.	5	95.35
Chèque Bruxelles, Anvers	6	100.31 1/2
2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3	100.15
Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3	100.12 1/2
Chèque et court	3	208.30
Amsterdam		
2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3	208.35
Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	3	208.30
Chèque et court	4	210.45
Vienne		
Petits effets longs	4	210.45
2 à 3 mois, 4 chiffres.	4	210.50
New-York		
2 à 3 mois, 4 chiffres.	5	5.17 1/2
Suisse		
Jusqu'à 4 mois.	4	pair
Billets de banque français		
allemands		100.05
russe		123.70
autrichiens		2.67
anglais		310.20
italiens		25.32
Napoliens d'or.		94.90
Souverains		100.07 1/2
Fibres de 20 marks.		25.18 1/2
		24.74

VENTE PUBLIQUE D'UN Domaine

Lundi 27 septembre courant, dès 7 heures du soir, en l'hôtel du Cheval Blanc, à Renan, les héritiers de dame Anna STAUFFER née Strauchen, en son vivant rentière en ce lieu, exposeront en vente publique et volontaire le domaine qu'ils possèdent sur l'Envers des Convers, commune de Renan, se composant d'une maison d'habitation rurale, assurée pour 4,700 francs, de jardin, pré de métairie, pâturage et forêt, d'une superficie d'environ 12 hectares. Estimation cadastrale 10220 fr. La forêt est peuplée d'une certaine quantité de bois exploitable.

Renan, le 2 septembre 1897.

Par commission, A. MARCHAND, notaire.

Vente publique mobilière

Lundi 27 septembre courant, dès 1 heure après midi, en l'hôtel du Cheval Blanc, à Renan, les héritiers de dame Anna STAUFFER née Strauchen, en son vivant rentière en ce lieu, exposeront en vente publique et volontaire les objets mobiliers ci après désignés, savoir :

- 1 canapé neuf, 6 chaises rembourrées, 1 petit banc, une chaise longue, une table à coulisses, du linge de lit et de table, de l'argenterie, une montre d'or, une chaîne en or, 1 diamant à couper le verre, 1 lit complet, une table de nuit, une chaise percée, 1 canapé usagé, 5 chaises en bois dur, une commode à trois corps, une pendule neuchâteloise, 1 miroir, 1 guéridon et plusieurs autres objets.

Renan, le 2 septembre 1897.

Par commission, A. MARCHAND, notaire.

GRAND DOMAINE à vendre aux BULLES

(près la Chaux-de-Fonds)

Sous réserve d'homologation en ce qui concerne les intéressés mineurs, l'hoirie d'Ulysse CALAME fera vendre aux enchères publiques, le mercredi 15 septembre 1897, dès 2 heures après midi, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, salle de la Justice de Paix, le beau et grand domaine qu'elle possède au Quartier des Bulles, lieu dit A la Haute Maison, d'une contenance cadastrale de 563281 m², soit 208 1/2 poses.

Ce domaine, qui suffit actuellement à la garde annuelle de 80 pièces de bétail, chiffre susceptible d'augmentation, se compose de 4 maisons de ferme, dont 3 livres de bail, de prés et pâturages bien boisés, ainsi que de forêts en côtes.

S'adresser, pour visiter le domaine, à la famille Calame, à la Haute-Maison, et au notaire Charles Barbier, rue de la Paix 19, à la Chaux-de-Fonds, pour prendre connaissance du cahier des charges de la vente. 12456-2

A louer

pour le 11 novembre prochain, au centre de la ville, un beau MAGASIN avec cuisine et une chambre et si on le désire, le 1er étage de 3 grandes chambres, cuisine et dépendances.

S'adresser à M. Ch. Tissot-Humbert, géant d'immeubles, rue du Premier-Mars 12. 12205-1

BUREAU Henri Vuille & Ch.-Oscar DuBois

RUE ST-PIERRE 10

A louer pour le 23 Avril 1897 Temple-Allemand 111, 1er étage de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances et rez-de-chaussée, utilisé comme atelier de menuiserie et ébénisterie. 11906-1

L'Etablissement de TEINTURE ET LAVAGE CHIMIQUE

El Bayer

21, Rue du Collège 21
TÉLÉPHONE

12047-14 se recommande pour la Saison d'automne.

POMMES DE TERRE EXTRA

de l'Allemagne du Nord

Livraison prochaine des excellentes pommes de terre de Magdebourg, si avantageusement connues du public depuis plusieurs années. La qualité de la présente récolte est excellente, mais la quantité est minime.

Prix : Fr. 6.50 les 50 kg. franco domicile, toiles comprises.

Pommes de terre blanches surchoix, de France

Prix : Fr. 5.— les 50 kg.

livraison en sacs de 100 kg. franco domicile, toiles à rendre. 12774-3

S'adresser pour les commandes et tous renseignements, à

M. ERNEST SCHMID

RUE LÉOPOLD-ROBERT 16

Marque déposée Honorer des plus hautes récompenses!

POUDRE ANDEL

transmarine, nouvellement découverte

— tue infailliblement —

punaises, puces, blattes, teignes (mites), cafards, mouches, fourmis, cloportes, pucerons d'oiseaux, en général tous les insectes. H 5827 x 0699-4

Dépôt à La Chaux-de-Fonds chez M. W. BECH, Pharm.-Droguerie, Place-Neuve.

Réchauds à esprit de vin perfectionnés

Casseroles fer battu, grand numéro, 2 fr. 60

Pour la Saison :

- Pots à confitures, Jattes à gelée, Bocaux sans et avec fermetures très simples (brevetés), Bouteilles à fruits, en verre vert, Casseroles et Marmites terre réfractaire, Chaudrons et Casses jaunes, Casses et Marmites en fer battu, émaillées, Pres-ses à fruits, etc.

Magasin des mieux assortis et à des prix très avantageux.

L.-A. CHALLIER

Rue du Marché 3 (Rue des Endroits) 11330-47

Agriculteurs! Artisans! Particuliers!

fr. 23.—

les 100 litres de mon

Vin prima blanc de raisins secs

franco contre remboursement.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. — Plus de 700 lettres de remerciements et recommandations de l'année 1896.

Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres sont à la disposition des clients.

Echantillon gratis

Se recommande, OSCAR ROGGEN, fabrique de vin, 1865-7 MORAT.

Porte-plume à réservoir « Constant »



le meilleur de tous, fermé hermétiquement, absolument propre, plus de tache d'encre.

Tire-ligne à réservoir « Constant »



excessivement pratique pour ingénieurs et techniciens, peut servir des jours entiers, une fois rempli. La pointe se remplit automatiquement et très proprement.

Se trouvent à la Librairie A. Courvoisier, La Chaux-de-Fonds, et chez Bickel-Henriod, Neuchâtel.

Prospectus gratis et franco sur demande.

Les seuls primés à Genève.

The « Constant » Fountain Pen & Ink Co, Zurich, Gotthardstrasse 54. Enge. 10998-24

RESSORTS

A vendre l'outillage complet pour la fabrication des ressorts. — S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, en ville. H-2265-3 12757-1

Linge e

Mme MARMIER, lingère, rue du Puits 20, au 2me étage, se recommande pour de l'ouvrage concernant sa profession. 12873-1

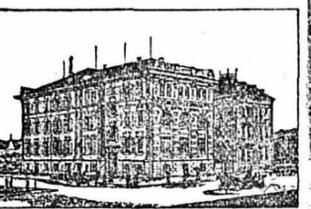
MOUVEMENTS

On demande à acheter d'occasion de forts lots de mouvements plantés, ancre et cylindre, spécialement en grandes pièces lépines et savonnettes, qualité bon courant et soignée. 12972-35

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chaque objet porte la marque de fabrique

P. K. Z.



MANUFACTURE SUISSE

Confection pour Hommes et Enfants. Seule fabrique de vêtements dont les Produits ont obtenu la Médaille d'Or à l'Exposition Nationale Genève 1896. Préférable à tout produit de l'étranger par son excellente exécution et sa coupe élégante. En vente dans les meilleurs magasins de Confections.

Yverdon-les-Bains

PENSION-FAMILLE

Chambres confortables. — Table soignée. Grand jardin et ombrages.

Prix très modérés. — S'adresser Ca e postale 2277. Yverdon. 11155-12*



RAISINS du VALAIS

garanti 1re qualité, 5 kg. bruts 4 fr. 50.

C. REY, Sierre. 12924-3

DÉGUSTATION du CACAO et du CHOCOLAT

KLAUS

dans la Confiserie

G. Rickli Fils

H-1-J Rue Neuve. 765-263*

Boucherie Sociale

TOUS LES SAMEDIS

Assortiment de 12843-5

PORC CUIT



LACTINA SUISSE

Seul aliment remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux et des porcelets. — Sacs de 5 kil., 3 fr. 25, 10 kil., 6 fr. — Vendu sous le Contrôle du Laboratoire Agricole de Lausanne.

A. Panchaud Fabricant-Inventeur à VEVEY

En vente chez les principaux négociants. 11381-47

A remettre à Vevey

magasin de mercerie bien achalandé. — S'adresser au notaire JATON, à Vevey. H-11599 L 13051-2*

SCIURE

La Scierie A. SPYCHIGER, à la Ferrière, fournit toujours de la belle sciure à 60 c. le sac franco Chaux-de-Fonds. 12990-1

Raisin doré du Valais

à 4 fr. la caisse de 5 kilos brut franco ou par panier de 10 kilos à 70 c. le kilo franco Gare de Sion.

H. PIERROZ, propriétaire, 12752-7 Mont Orge. SION. 12792-12

RAISINS DU VALAIS

O. DE RIEDMATTEN, Sion. La caisse de 5 kilos, 4 fr. 50. K 893-L 12792-12

RAISINS BLEUS du Tessin

de premier choix

par caisse de 5 kilos, franco Fr. 2.30 par caisse de 10 kilos, franco » 4.20

Raisins pour faire du vin dans n'importe quelle quantité au prix le plus réduit du jour. — Envoi par H 2459 o 12615-4

B. KANAL, Lugano.

CAFÉ DE TEMPÉRANCE

Pour cause de santé, à remettre un café de Tempérance ayant une bonne clientèle; on céderait tout le matériel avec peu de reprise. Ce local pourrait aussi servir pour pension ou autre commerce. 12887-4

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Mouvements.

A vendre des mouvements remontoirs 11 3/4, 12 1/2, 13 1/2, lig. et des clefs 14 et 15 lig., avec et sans échappement. — Adresser les offres sous chiffres F. L. 12973, au bureau de l'IMPARTIAL. 12972-2

ON DEMANDE

deux bons TOURNEURS à la machine sur boîtes acier et métal, à la Fabrique de Douanne. 12993-2

Pour Monteurs de boîtes ou Fondeurs

A vendre une fournaise à fondre, à deux feux, en très bon état. — S'adr. à M. L. Moccand, serrurier, rue du Progrès 99A. 12889-1

Institut de jeunes gens

BIEBER-SCHLEFLI SCHINZNACH-DORF (Argovie)

Langues allem., franç., angl., ital., et sciences commerc. Surveill. familiale. Prix modérés. Références et prospectus à disposition. (H. 8291 Q.) 9917-3

Encadrements

en bois poli, bois doré, encadrements pour couronnes mortuaires, Cadres en peluche (petits et grands), pour photographies et tableaux. Travaux en tous genres, simples et riches. — Se recommande aussi pour tout ce qui concerne la GAINERIE.

CHS GUYOT FILS

Rue de la Serre 39 H 2276-c

TÉLÉPHONE 12871-1 TÉLÉPHONE

PHARMACIE BARBEZAT

Rue de la Demoiselle 89.

SAVONS SPÉCIAUX contre les affections de la peau, de A. Brun, L. à S., Genève. Savon au soufre et goudron, le plus actif pour combattre les affections de la peau, dartres, eczémas, prurigo, démangeaisons et rougeurs, à 80 ct. le pain. (H-2532 x) 4810-4

Viande de cheval

SAMEDI, sur la Place du Marché, devant le magasin de MM. Guinand et Dupuis, il sera vendu de la viande de cheval, première qualité. 13081-1

Se recommande, Emile Schneider.

deux petites maisons

d'habitation, de 3 fenêtres de façade, renfermant chacune un sous-sol de 5 fenêtres et situées à la rue de la Paix, l'une portant le n° 58 bis, plus l'annexe au midi, agence pour magasin; — l'autre, portant le n° 55, avec jardin et pavillon d'agrément.

S'adresser au notaire Charles Barbier, rue de la Paix 19. 12575-1

Alcool de Menthe Faul

Marque de fabrique inscrite au bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Prix du flacon: 1 fr.

Médailles et diplômes aux Expositions.

Ce produit, d'exquise qualité, se recommande par son prix modéré qui le met à la portée de toutes les bourses; en effet, les flacons d'Alcool de Menthe Faul contiennent le 30% environ de plus que les autres marques, qui se vendent 1 fr. 50 à 2 fr. Souverain contre indigestions, maux de cœur, migraines et pour l'hygiène de la bouche et des dents. — Dépôt dans toutes les Pharmacies. 17929-24

Brasserie du Globe

45, rue de la Serre 45.

Ce soir et jours suivants, dès 8 heures,

GRAND CONCERT

donné par la troupe

* OMER *

pour la première fois à la Chaix-de-Fonds

M. LOUBOT, comique grime, désopilant dans ses excentricités.

Mlle Jeanne MUGUET, chanteuse de genre. 13133-9

Succès! Succès! Succès!

Mlle Lyss OMER

charmante diseuse, dans ses nouveautés.

★ LES OMER'S, duettistes ★

Tous les soirs pour terminer le Concert,

LA RETRAITE DES AMOURS

par toute la troupe.

DIMANCHE, dès 2 1/2 heures,

Grande Matinée

— ENTRÉE LIBRE —

Vous tous qui désirez passer de charmantes soirées, venez tous les jours à la BRASSERIE du GLOBE

Pour monteurs de boîtes

Occasion exceptionnelle!

Pour cause de santé, à vendre une machine neuve, système revolver à sept pistons. avec 114 pincés de 12 à 28 lignes et un bel assortiment de burins pour carrures et lunettes; une machine Dubail neuve avec 42 pincés cônes et bagues, porte burins accompagnés d'un grand assortiment de patronnes; un tour à pincés neuf, pour la retouche, avec 50 pincés de 10 à 24 lignes. Tous ces outils ayant très peu servi sont en parfait état et accompagnés de leurs renvois et poulies. On vendrait également au gré de l'amateur, plusieurs mètres d'arbre de transmission avec des poulies et des renvois, système perfectionné. S'ad au bureau de l'IMPARTIAL. 13140-3

MAGASINS A LOUER

A louer à la Chaix-de-Fonds, à proximité de la Place Neuve:

1. Un grand magasin avec grande cave sans logement, de suite ou pour époque à convenir. 13141-6

2. Un grand magasin avec logement et dépendances, pour St Georges 1898.

Au besoin les deux magasins pourraient n'en former qu'un. — Lessiverie dans la maison.

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

AVIS

Les soussignés se recommandent à MM. les fabricants d'horlogerie, monteurs de boîtes, orfèvres et au public en général, pour Photographies sur verre, cellulose, ivoire, porcelaine, soie, etc., peintes ou non peintes; ces procédés photographiques ne pouvant pas être protégés par brevets d'invention en Suisse, d'après renseignements officiels obtenus du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle. à Berne. 12773

Hugo SCHENI, photographe,

Léopold-Robert 94.

Alphonse COLIN,

Photographie sur Email, Demoiselle 56.

Avis aux Fabricants d'Horlogerie!

Un repasseur connaissant la pièce compliquée, depuis la répétition minutes simple, avec ou sans chronographe compteur et rattrapante, ainsi que les grandes sonneries, quarts et à minutes avec ou sans quantième perpétuel, pourrait encore entreprendre quelques repassages à domicile. Ouvrage garanti et prix modiques. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 11950

HORLOGERIE. Un bon horloger désire entrer en relations avec une maison d'horlogerie pour terminages en petites et grandes pièces et auquel on fournirait boîtes et mouvements. 12790 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A GENÈVE

A remettre à Genève, plusieurs cafés, brasseries, cafés-restaurants avec chambres meublées, laiteries, épiceries, magasins de tabacs, charcuterie de premier ordre faisant le gros et le détail.

S'adresser à M. GALICE, rue Winkelried 2, à l'entresol, Genève. 12693

Maison à vendre

A vendre de gré à gré, une jolie petite maison formant tête de massif, située rue du Grenier, renfermant 3 appartements et une buanderie avec jardin d'agrément au midi, le tout dans un excellent état d'entretien. Conditions favorables. 12692-5

Pour traiter, s'adresser à MM. Henri Vuille et Charles-Oscar Dubois, géralants, rue St-Pierre 10, Chaix-de-Fonds.



Electricité

EXPOSITION

LUSTRIERIE en tous genres et de tous Styles

Suspensions fixes et mobiles, Bras, Appliques.

Lampes portatives pour Bureaux, etc., etc.

QUINQUETS D'HORLOGERS

25, Rue D. JeanRichard, 1^{er} étage, Chaix-de-Fonds

Dépôt de la Fabrique d'Ebauches de Sonceboz (Branche Electricité).

Demandez partout

Cognacs et Fines Champagnes

de la Maison

J. DUPONT et Cie, à COGNAC

se trouvent

12890-24

Grand Hôtel Central, Café Stucky, rue Léopold-Robert; Café Hermann, rue des Terreaux 1; MM. Guinand & Dupuis, épici^{er}, pl. Neuve Société de Consommation;

M. A. Schneider-Robert, épici^{er}, rue Fritz-Courvoisier; M. Perret Savoie, épicerie, Charrière 4; Mlle André, épicerie, rue de la Paix 41; M. Tribolet, épicerie, rue de l'Évaers 16, et dans tous les bons Cercles.

La Fabrique de Ciment-Portland et Chaux hydraulique

Frères GRESLY, MARTZ & Cie

LIESBERG (Jura-Bernois)

recommandent à MM. les intéressés leurs produits :

Ciment-Portland artificiel

de toute première qualité, se distinguant par la plus grande stabilité de volume à l'air et sous l'eau, une mouture très fine et une résistance excessive contre l'écrasement et la traction.

Chaux hydraulique

(M^o 3368-z) moulue, en sacs 9040-4

Expédition prompte et prix modérés

Glaces de toutes grandeurs. Chaussures en tous genres, garantis deux ans, ainsi que RÉVEILS et PENDULES

HABILLEMENTS

Lits et sommiers élastiques.

Couvertures de lit laine, blanches, rouges, gris, jacquart, etc.

(H) 8723-1-13

4401-13

contours. — Cretomes pour meubles, Laines à tricoter. — Rideaux blancs et gris, Laines, draps, serviettes, etc. Cor. mielles, japonais, revers noirs et couleurs, Chemises blanches sur mesure, Caleçons, Ca. — Spécialités Blanches. — Chemises Jaeger, las, Crins, Plumes et Bédardons, Gilets de chasse, suite mains, Colonnnes, Cretomes, Couli mate, Toiles fil et coton, Nappes et Serviettes, etc.

A. FREYMOND, rue de la Louve 5, LAUSANNE

Trousseaux complets

5 c. PARAISSANT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE LUNDI le numéro 5 c.

L'IMPARTIAL

est en vente chaque soir :

- à LA CHAUX-DE-FONDS :
- Magasin de cigares et tabacs, rue Léopold Robert 72.
 - Magasin de tabacs et cigares Au Brésilien, rue Léopold Robert 6.
 - Magasin de tabacs Henri Calame, rue du Doubs 77.
 - Epicierie Fritz Reichen, rue du Temple Allemand 71.
 - Magasin de tabacs et cigares Veuve Marchand, rue Léopold Robert 38.
 - Epicierie Giroud, rue du Doubs 139.
 - Magasin de tabacs Mlle Paux, rue Léopold Robert 6.
 - Magasin d'épicerie Pellegrini, rue de la Demoiselle 99.
 - Magasin d'épicerie Anthoine, rue du Nord 157.
 - Magasin d'épicerie Berthe Jobin, rue du Progrès 37.
 - Magasin d'épicerie Brandt, rue de la Demoiselle 2.
 - Magasin de tabacs et cigares Victor Paux, rue du Versoix 1.
 - Magasin de tabacs et cigares Mme Ducatez, rue de la Balance 16.
 - Magasins de tabacs et cigares L.-A. Barbezat, rue de la Balance 13 et rue Léopold Robert 23.
 - Magasin de tabacs et cigares E. Chatain-Nardin, rue du Parc 62.
- chaque matin :
- à LOCLE : Imprimerie et Librairie Courvoisier, rue Daniel JeanRichard 13.
 - à NEUCHÂTEL : Kiosque à journaux. Mme veuve Guyot, librairie. Bibliothèque de la Gare.
 - à GENÈVE : Agence des journaux, Boul. du Théâtre 7.
 - à ST-IMIER : Kiosque Jurassien. M. Brandt.
 - à BIENNE : Kiosque à journaux.
 - à DELÉMONT : Bibliothèque de la Gare.
 - à PORRENTROY : Bibliothèque de la Gare.
- Magasin d'épicerie Stauffer, rue de l'Hôtel-de-Ville 36.
- Magasin d'épicerie Weber, rue Fritz Courvoisier 4.
- Magasins de tabacs Kohler, rue Léopold Robert 27.
- Boulangerie, rue de l'Hôtel-de-Ville 7.
- Kiosque de la place de l'Hôtel-de-Ville.
- Magasin d'épicerie Sommer, rue du Progrès 77.
- Magasin d'épicerie Chautems, place d'Armes 14.
- Magasin d'épicerie Gabus, rue de la Demoiselle 132.
- Epicierie Buhler, rue de la Serre 90.
- Epicierie Winterfeld, rue Léopold Robert 59.
- Magasin de tabacs Montandon, rue du Parc 81.
- Epicierie Parisienne, rue de la Demoiselle 118.
- Epicierie Eymann, rue D. JeanRichard 27
- Magasin d'épicerie Huguenin, rue du Collège 17.
- Magasin de tabacs et cigares Bainier-Rudolf, rue du Parc 74.
- Magasin de tabacs et cigares, rue Léopold Robert 56.
- Bibliothèque de la Gare.
- Au Guichet de distribution, rue du Marché 1.

A vendre

une petite bascule usagée, de la force de 300 kilos. — S'adresser au chef de gare H-2281 c 12870-1

Monologue. Achetez dernier numéro Nos Fêtes, contenant monologue divertissant, Mon 13^{me} mariage. — Envoi franco par M. Maridor, éditeur, La Chaix-de-Fonds, contre timbre-poste de 15 centimes. 12923

Papier de soie japonais

pour emballer les montres
10 ct. la main de 24 feuilles
3 mains pour 25 ct.
fr. 1.35 la rame de 480 feuilles.
Par 10 rames . . . fr. 1.20 la rame;
» 25 » . . . » 1.10 » »
» 50 » . . . » 1. — » »

Papeterie COURVOISIER, Pl. d' Marché

Modiste. Une bonne ouvrière modiste demande une place. 13128-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme de 20 ans, fort et robuste, cherche place comme aide-ménager ou comme garçon de magasin. Certificats à disposition. — S'adresser à M. Jean Perelli, Vauseyon, Neuchâtel. 13116-3

Homme de peine. Un père de famille, fort et robuste, demande place pour un emploi quelconque. Références à volonté. 13132-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Journalière. Une femme forte se recommande pour toutes sortes de travaux, soit récurages, lessives, entretien d'appartements, etc. Elle peut fournir de bonnes références. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 71. 13130-3

Jeune fille. On demande une place pour dans un ménage. — S'adresser rue du Puits 29, au 1^{er} étage, à gauche. 13150-3

Un commis comptable au courant de la fabrication d'horlogerie et muni de bons certificats, cherche place dans un comptoir dans ou en dehors de la localité. — S'adresser, sous initiales A. B., Poste restante, la Chaix-de-Fonds. 12996-2

Boîtier. Un ouvrier boîtier or, connaissant principalement le rhabillage et l'achevage de la boîte, demande place de suite ou dans la quinzaine dans une fabrique de la localité. Engagement au mois. 13013-2 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Un horloger capable et expérimenté, se recommande pour des rhabillages de montres simples et compliquées, pendules et régulateurs. Transformations. — S'adresser pension Veuve Feuvrier, rue du Parc 5. 13017-2

Polisseuse. Une polisseuse de fonds connaissant bien son métier désire entrer dans un bon atelier, entièrement ou à défaut pour des heures. 13003-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sommelière. Une gentille et honnête fille connaissant les deux langues cherche une place comme sommelière. 13001-2 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Une bonne cuisinière cherche place de suite dans un petit ménage sans enfants, ou, à défaut, dans une brasserie. — S'adresser à Mlle Messerly, chez M. Frey, à Sonceboz. 13049-2

Une fille modeste, sachant les deux langues, cherche une place pour servir dans un magasin. — Adresser les offres sous D. R. 13014, au bureau de l'IMPARTIAL. 13044-2

Journalière. Une jeune femme forte et robuste demande des journées pour récurer, laver ou soigner des malades. — S'adresser à Mme Pauline Chopard, rue du Doubs 111, au pignon. A la même adresse, à louer une CHAMBRE non meublée. 12993-2

Sertissages. On entreprendrait encore quelques cartons de sertissages moyennes grenats. — S'adresser Place d'Armes 14, au rez-de-chaussée. 12996-1

Sertissages. On entreprendrait par sertissages échappements ancre, soit pour comptoir ou atelier. — S'adresser chez M. Alois Huguenin, rue de la Charrière 3 a, au 1^{er} étage. 12903-1

Un bon repasseur connaissant la Roskopf (pièces à clef et remontoir) et pouvant fournir des certificats, demande place dans un comptoir ou atelier ou de l'ouvrage à domicile. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL 12832-1

Une jeune fille de 18 ans, sachant les deux langues, demande place dans une petite famille de la localité. — S'adresser rue de la Balance 6, au 3^{me} étage, à gauche. 12898-1

Journalière. Une personne forte et robuste s'offre à faire des journées ou pour laver du linge chez elle. — S'adresser rue du Doubs 113, au pignon, à droite. 12910-1

Emailleur. Un jeune ouvrier émailleur, sérieux et régulier au travail, connaissant parfaitement bien son métier, demande une place dans un bon atelier de la localité. — S'adresser rue des Fleurs 11, au 2^{me} étage. 12839-1

Apprenti. On demande place sérieuse pour la partie d'échappements ancre, dans une bonne famille des Montagnes neuchâteloises. 12805-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. On désire placer un garçon fort et robuste, âgé de 16 ans, pour apprendre la partie des pendants ou un emploi analogue; il serait disponible de suite. — S'adresser rue des Fleurs 13, au rez-de-chaussée, à gauche. 12836-1

Nourrice. Une bonne nourrice cherche une place de suite. — S'adr. chez Mme A. Wanzenried, sage-femme, rue St-Pierre 20. 12825-1

Apprenti. On désire placer un garçon fort et robuste comme apprenti mécanicien; il a déjà travaillé sur la partie. — S'adresser rue des Fleurs n° 13, au rez-de-chaussée, à gauche. 12835-1

Aiguilles. Un mécanicien-découpeur, pour, une apprentie et un jeune homme sont demandés. — S'adr rue du Parc 47. 13115-3

Achevages. On offre des achevages de boîtes métal et acier à domicile. — Adresser les offres par écrit, avec prix, sous chiffres A. M. 123987, poste restante, la Chaix-de-Fonds 13119-3

Horloger. MM. Junod fils & Cie dem^t un excellent horloger, travaillant en chambre, capable d'achever la montre soigneuse et de la livrer réglée du plat au pendu. 13126 3

Roskopf. On donnerait des emballages à faire à la maison. — S'adresser rue du Nord 3, au 1^{er} étage. 13131-3

Remonteur. On demande pour entrer de petites pièces cylindre; assidu au travail. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 13148-3

Serruriers. M. Edgard VAUFREY, serrurier, à Morteau, demande de suite deux ouvriers serruriers, âgés de 18 à 25 ans. 13129-3

Apprentis. On demande deux apprentis pour échappements ancre; logement et pension chez le patron. — S'adresser à M. J. Bernard, aux Planchettes. 13117-3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour la campagne pour s'aider au ménage et garder les enfants. — S'adresser par écrit sous initiales L. D. Case 84, Poste, la Chaix-de-Fonds. 13159-3

Comptable. On demande un employé comptable-correspondant, connaissant le français et l'allemand. Inutile de se présenter sans certificats de 1^{er} ordre. — S'adresser Case postale 155, la Chaix-de-Fonds. 12879-4

Polisseurs. On demande pour entretenir de suite dix polisseurs ou POLISSEUSES pour boîtes nickel et acier. — S'adresser à la Grande Fabrique de boîtes de montres P. FRAINER, à Morteau (Doubs, France). 12996-3

HORLOGER habile, connaissant bien le rhabillage et le repassage en second, ancre et cylindre, est demandé pour LYON. — S'adresser à M. E. LALLIER, rue Franklin 53, LYON. 13111-2

Guillocheur. Un guillocheur et un GRAVEUR peuvent entrer de suite chez M. Jos. Allemann, graveur, à Soleure. 12997-2

Sertisseur. Dans un atelier de la localité, on demande un bon ouvrier sertisseur de moyennes, ainsi qu'un PIERRISTE. — On donnerait aussi de l'ouvrage à domicile. 13000-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Emailleur. Un ouvrier émailleur peut entrer de suite chez M. Paul Py, à St-Imier. 13002-2

Graveur. Un ouvrier graveur pour le millefeuilles est demandé de suite ou dans la quinzaine. Ouvrage assuré. — S'adresser chez M. S. Kaiser, Place d'Armes 2. 13018-2

Démonteur. Un bon démonteur pour 12 lignes trouverait de l'occupation à domicile. — S'adresser au comptoir Otto Graef, rue Léopold-Robert, n° 70. 13046-2

Emboîteur. On demande un bon ouvrier emboîteur sachant faire la mise à l'heure intérieure. — S'adresser rue de la Serre 2, au 3^{me} étage. 13045-2

Peintre. On demande, pour entrer de suite, un bon peintre en romaines. — S'adresser à M. Ulysse Mervat, à Villers-le-Lac. 13054-2

Polisseuses. On demande de bonnes polisseuses de raquettes rondes et plates. Pressant. — Remette offres et prix sous chiffres F. R. A. 13043, au bureau de l'IMPARTIAL. 13043-2

Polisseuses. Quelques bonnes polisseuses et aviveuses de boîtes argent et métal sont demandées de suite. — S'adresser Fabrique Vve Ch. Léon Schmid & Cie. 13015-2

Finisseuse. On demande une finisseuse de boîtes sachant finir le métal et l'argent. Entrée immédiate. — S'adresser à l'atelier Méroz & Cie, Passage du Centre. 13057-2

Un acheveur de boîtes après finissage, habile et sérieux, trouverait occupation; entrée immédiate. — S'adresser Fabrique Vve Ch. Léon Schmid & Cie. 13016-2

Peintre en cadrans. On demande un peintre connaissant la partie à fond et sachant tout faire. Entrée de suite. — S'adresser chez M. Th. von Kenel, fabricant de cadrans, à Bienne. 12935-2*

Jeune fille. On demande une jeune fille pour s'aider au ménage; elle aurait l'occasion d'apprendre le français. — S'adresser à l'épicerie F. Reichen, rue du Temple-Allemand 71. 13011-2

Apprenti. On demande une apprentie pour une partie de l'horlogerie; elle serait nourrie et logée si on le désire. 13061-2 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Aiguilles. Jeunes filles de 14 à 16 ans sont demandées comme apprenties, ainsi que des ouvrières. 12975-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sommelière. On demande de suite une jeune fille honnête pour s'aider à servir au café. 12998-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune fille de toute moralité trouverait à se placer pour s'aider au ménage. — S'adresser à la boulangerie, rue du Puits 4. 13012-2

Servante. On demande une fille sachant cuire et connaissant les travaux d'un petit ménage soigné. Bon gage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 13044-2

Apprenties. On demande de suite des apprenties et assujetties lingères. — S'adresser chez Mme Huguenin-Melly, rue du Puits 25. 13028-2

Apprenties. On demande, pour entrer de suite, quelques jeunes filles comme apprenties couturières. — S'adresser à Mme Villars-Robert, maison du Cercle du Saoin. 13053-2

Servante. On demande une bonne fille connaissant les travaux du ménage et munie de bons certificats. Bon gage. — S'adresser à la boulangerie, rue Jaquet Droz 50. 13053-2

Aiguilles. On demande une bonne ouvrière limouse, habile et régulière. — S'adresser rue du Grenier 40, au 1er étage. 12914-1

Apprentie. On demande une jeune fille comme apprentie polisseuse de boîtes or. 12867-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sertisseuse. On demande une sertisseuse d'échappements. — S'adresser à M. Albert Grezot, rue de la Sarre 32. 12878-1

Polisseuse. On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes or ou à défaut pour faire des heures. — S'adresser rue du Progrès 61, au 1er étage. 12877-1

On demande des bonnes cuisinières, servantes, jeunes filles pour aider au ménage et des apprenties. — S'adresser au bureau de placements de confiance, rue du Soleil 1, au 3me étage. 12866-1

Servante. On demande de suite une bonne servante. — S'adresser rue D. Jean-Richard 30, au 3me étage. 12861-1

Commissionnaire. On demande de suite un commissionnaire. — S'adresser rue Léopold Robert 68, au 1er étage. 12867-1

Apprenti. On demande un apprenti faiseur de secrets américains; il serait logé et nourri par le patron. — S'adresser à M. Emile Schlup, rue des Billodes 31. Locle 12860-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille de 14 à 15 ans, de toute moralité, pour faire des commissions et aider au ménage. 12908-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. On demande de suite un bon graveur de lettres; la préférence serait donnée à un jeune homme sérieux, de toute moralité et qui aurait l'occasion de se perfectionner. — S'adresser chez M. L. Pascal, Chemin du Cimetiére n° 16, Bienne. 12927-1

Remonteurs. Bons remonteurs de pièces ancres sont demandés à la fabrique rue Jaquet-Droz 47. Inutile de se présenter sans preuves de moralité et capacités. 12824-1

Plantages. On offre des plantages ancres 19 et 20 lignes, par séries, qualité courante. — S'adresser, en indiquant le prix, chez M. Paul Jaccot, rue du Parc 60. 12811-1

Graveurs. On demande de suite ou dans la quinzaine, deux graveurs-finisseries et pour le mill-feuilles. — S'ad. à l'atelier A. Schmidt, rue de Bel Air 8A. 12837-1

Répétitions. Un bon ouvrier pour tra vailler aux blancs de répétitions minutes est demandé immédiatement. 12849-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Lingères. On demande de suite des apprenties et assujetties chez Mme Vaglio, rue de la Serre 43, au 4me étage. 12852-1

Polisseuse. Une bonne polisseuse de boîtes or trouverait une place de suite. Travail suivi. 12832-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Démontages. grandes pièces sont à sortir de suite. 12819-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Repasseuse en linge. On demande une ouvrière repasseuse en linge et une apprentie. — S'ad. rue du Premier Mars 11A, au 2me étage. 12833-1

Commissionnaire. Un jeune garçon honnête et actif, libéré des écoles, est demandé dans un comptoir de la localité pour faire les commissions et différents travaux. 12938-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. Une jeune fille libérée des écoles est demandée de suite comme commissionnaire. — S'adresser au comptoir Schöpf-Courvoisier, rue du Parc 30. 12806-1

Domestique. On demande pour l'Allemagne du Nord une dizaine de domestiques sachant bien traire; bon gage. On avance l'argent pour le voyage si on le désire. — S'adresser, jusqu'au 18 septembre au plus tard, à M. Pierre Jaggi, boulevard des Grétois 10. 12810-1

Servante. On demande une fille forte et robuste sachant cuire. — S'ad. rue du Parc 50, au 2me étage. 128-0-1

Apprentie. On demande de suite une apprentie tailleuse pour garçons. 12831-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande de suite une bonne servante sachant cuire. Gage 30 fr. par mois. Entrée de suite. — S'adresser chez Mme Achille Dittschheim, rue Léopold Robert 62. 12770-1

Logement. A remettre un logement de 3 pièces et corridor, bien exposé. — S'adresser rue de la Demoiselle n° 99, au 1er étage, à gauche. 13138-3

Logement. A louer de suite ou pour terme à convenir, dans une maison d'ordre, un logement de 3 pièces avec corridor et belles dépendances. 13143-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre mansarde avec eau et cheminée. — S'adresser chez Mme P. Mathey, rue Fritz Courvoisier 36 au 2me étage. 13142-3

Chambre. A louer, à un Monsieur, une belle chambre meublée. — S'adresser rue du Premier Mars 15 au 2me étage, à droite. 13149-3

Pour cause de départ, à louer pour St Georges 1893, dans une maison d'ordre et très bien située, un premier étage de 3 pièces, une alcôve, corridor ferme, cuisine et dépendances, buanderie et jardin. — S'adresser rue du Temple-Allemand 59, au 2me étage. 12766-9

A louer pour Saint Georges 1893, un second étage avec pignon pour atelier ou comptoir, situé près de la place Neuve. — S'adr. à M. A. Stebler, rue de la Paix 27. 13042-5

Logements. A louer de suite ou pour époque à convenir rue de la Demoiselle 103, 105 et 107, 3 petits logements de 2 et 3 pièces. Prix modérés. S'adresser à M. Alfred Guyot, géant, rue du Parc 75. 13037-4

Sous-sol. A louer, pour le 23 septembre ou pour époque à convenir, rue de la Demoiselle 91, un sous-sol de 2 pièces et cuisine. Prix: fr. 31.25. — S'adr. à M. Alfred Guyot, rue du Parc 75. 13038-3

Logement. A louer pour St Georges 1893, dans une maison d'ordre, à proximité de la Gare et de l'Hôtel-des Postes, un beau grand logement de 4 pièces et alcôve, bien exposé au soleil. Eau dans les cabinets d'aisance. 12555-3 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Local. A louer de suite ou pour époque à convenir un local pouvant être utilisé pour magasin, bureau ou atelier. — S'adresser au magasin de bijouterie E. Richard-Barbazat, rue Léopold-Robert 25. 13041-2

Logement. Pour cas imprévu, à remettre de suite un logement de 2 ou 3 chambres, cuisine et dépendances. — S'adr. rue du Stand 17, au 2me étage, à gauche. 13040-2

Logement Pour cas imprévu, à louer un logement de 3 pièces à 2 fenêtres, avec dépendances et jardin si on le désire. 13039-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer pour St Georges 1893, à un ménage soigné, un logement de 3 pièces et dépendances avec jardin, très bien situé, au soleil toute la journée. 13033-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite ou pour époque à convenir, une grande chambre non meublée, au soleil et indépendante, située dans une maison d'ordre. — S'adresser rue du Parc 28, au 3me étage. 13019-2

Chambre. A louer une belle chambre, entièrement indépendante. — S'adresser, de 2 à 8 heures du soir, rue de la Demoiselle 16 au 3me étage. 13043-2

Chambre. A louer à un monsieur tranquille une chambre meublée. — S'adr. rue du Nord 159, au 2me étage, à droite. 13035-2

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser rue du Nord 153, au 1er étage, à gauche. 13034-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée et indépendante. — S'adresser chez M. F. Jung, rue de la Charrière 19. 13033-2

Chambre. A louer une jolie chambre non meublée, indépendante et située au soleil. — S'adresser au Kiosque de la Gare. 13036-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée, exposée au soleil, à un monsieur honnête et travaillant dehors. — S'adr. rue du Soleil 7, au 1er étage. 13032-2

Chambre. A louer de suite une jolie chambre bien meublée, à 2 fenêtres, à un Monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Envers, au 1er étage. 13024-2

Chambre. A louer une chambre meublée à un ou deux messieurs honnêtes et travaillant dehors. 13062-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A la même adresse, à vendre un cartel, une table, un canapé et un potager avec accessoires.

Logement. A louer pour St-Martin prochain ou plus tard un beau logement de 7 pièces et cuisine, 1er étage, rue Léopold Robert 7, au centre des affaires. — S'adresser à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 12650-2

Magasin. Pour cas imprévu, à louer pour le 11 novembre ou époque à convenir un beau grand magasin avec grandes devantures, situé rue Léopold Robert 38. — S'adresser chez M. Ch. Kohler, Tabacs & Cigares, rue Léopold Robert 27. 13052-3*

Pignon. A louer pour le 23 octobre prochain, un pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances et un appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances, au rez-de-chaussée et situé rue de l'Hôtel-de-Ville. — S'adresser rue de la Promenade 25. 12855-1

Magasin. A louer pour St-Martin, un beau magasin avec logement de 2 pièces, une alcôve, corridor fermé, cuisine et dépendances, occupé par un commerce d'épicerie très bien achalandé et sans concurrence dans le quartier. Il pourrait convenir à tout autre genre de commerce. 12716-7* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jolis appartements modernes et bien situés au soleil, avec jardin, cour et toutes les dépendances, sont à louer de suite ou p^r St-Martin. — S'adresser chez M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 6199 112*

Logement. A louer pour Saint-Georges (23 avril 1898), un beau logement de 3 chambres, situé au centre du village. — S'adr. à M. J. Fetterlé, rue du Parc 69. 12888-1

Logement. A louer un joli logement composé de 5 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue Léopold Robert 58, au 3me étage, à gauche. 12912-1

Chambre. A louer à un monsieur tranquille, chez des personnes d'ordre, une chambre meublée près du Collège de l'Abbeille. 12911-1 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une chambre meublée située à proximité du Collège de l'Abbeille. — S'adresser rue de la Demoiselle 124, au 2me étage, à gauche. 12863-1

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée à 2 fenêtres, à un ou deux messieurs solvables et de toute moralité. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au 3me étage, à droite. 12887-1

Chambre. A louer à un jeune homme tranquille et solvable une jolie chambre meublée. — S'adr. rue du Temple-Allemand 101, au 1er étage, à droite. 12-8-1

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée indépendante, exposée au soleil, près de la gare. — S'adresser rue Jaquet Droz 54, au 2me étage. 12913-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à un monsieur solvable et travaillant dehors. — S'adresser rue Jaquet Droz 22, au rez-de-chaussée.

A la même adresse, à vendre ou à échanger un petit buffet de service contre une commode usagée mais en bon état. 12917-1

Chambre. A louer, à une personne solvable et travaillant dehors, une chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue de la Demoiselle 146, au 2me étage, à droite. 12897-1

Chambre. A remettre une chambre non meublée et indépendante. — S'adr. rue de la Ronde 20, au rez-de-chaussée, à droite. 12896-1

Chambre. A remettre de suite, à des messieurs de toute moralité, une chambre meublée à 2 lits. — S'adr. rue du Premier-Mars 12A, au café. 12895-1

Chambre. A louer de suite une jolie chambre meublée à 2 fenêtres, entièrement indépendante et au soleil. — S'adresser rue de la Charrière 6, au 2me étage. 12894-1

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, au soleil. — S'adresser rue du Nord 151, au rez-de-chaussée, à droite. 12891-1

Chambre. A louer de suite une chambre entièrement indépendante, exposée au soleil. Prix 12 fr. par mois. — S'adresser rue du Puits 20, au 2me étage. 12872-1

Logements. A louer de suite un petit logement de 2 chambres et cuisine, 25 fr. par mois; plus un logement de 3 chambres et cuisine, 30 fr. par mois; une chambre indépendante et non meublée, 10 fr. par mois. — S'adr. à M. G. Schwarzel, rue de l'Hôtel-de-Ville 38. 12491-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, au soleil. — S'adresser rue de l'Industrie 19, au 2me étage. 12876-1

Logements. A remettre pour cas imprévu, 2 logements composés de 3 pièces, cuisine et dépendances, avec eau et bien situés au soleil. — S'adr. chez M. Alfred Ligier, Boulevard de la Gare 29, au magasin. A la même adresse, à louer un atelier ou entrepôt. 12851-1

Chambre. On offre à partager une chambre avec une dame ou demoiselle de moralité. — S'adr. chez Mlle M. Jeanrenaud, rue du Progrès 5. 12804-1 A la même adresse, on se recommande pour des adoucissements à la pierre.

Chambre. A louer de suite, à un Monsieur, une jolie chambre meublée, bien exposée au soleil. — S'adresser rue du Stand 16, au 1er étage, à gauche. 12823-1

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une belle chambre meublée, située à proximité de la Gare et du Collège de l'Abbeille. 12858-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour St-Georges 1898, dans une maison moderne, un LOGEMENT de 3 à 4 pièces, si possible avec une fenêtre au bout du corridor. — S'adresser chez M. Ch.-A. Brand-Delapraz, rue Jaquet-Droz 11. 13118-3

On demande à louer un entrepôt situé dans un endroit sec. 13145-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour le 15 courant, pour deux messieurs de toute moralité, une chambre meublée. — S'adresser, sous initiales E. E. 13009, au bureau de l'IMPARTIAL. 13009-2

On demande à louer pour le 11 novembre prochain un rez-de-chaussée de 3 pièces situé au centre du village. 12884-4 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour le 11 novembre prochain un appartement de 4 pièces, cuisine et dépendances. — Adresser les offres sous chiffres E. A. 13027, au bureau de l'IMPARTIAL. 13027-2

On demande à louer au plus vite un appartement de 6 à 8 chambres; à défaut, 2 appartements sur le même palier. — Adresser offres case postale n° 328. 13058-1

On demande à louer un petit logement de 2 pièces, cuisine et dépendances. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 17, au 1er étage. 12916-1

On demande à louer une chambre non meublée, au sous-sol ou au rez de chaussée, pour y travailler. — S'adresser chez M. Walter, rue du Parc 1. 12950-1

Un ménage de deux personnes tranquilles demande à louer pour St-Martin un petit logement de 2 pièces, exposé au soleil. 12850-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer une petite chambre non meublée pour y établir un petit atelier. 12801-1 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer un tour à guilocher en bon état. 13008-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. A la même adresse, on demande une polisseuse.

On demande à acheter d'occasion un grand coffre-fort. — S'adr. rue du Parc 41. 13144-3

On demande à acheter d'occasion un banc d'abeilles ou des planches usagées. — S'adresser à M. Armand Huguenin, marchand de légumes, place du Marché. 13005-2

On demande à acheter un POTAGER en bon état — S'adresser rue de la Balance 17. 13006-2

On demande à acheter des bouteilles propres. S'adresser rue de l'Industrie 5, au rez-de-chaussée. 13007-2

A vendre à très bas prix trois potagers peu usagés, dont un grand, avec bouilloire et barre, grille et marmite à vapeur, tous les accessoires, convient drait pour restaurant; une banque de comptoir avec vitrage, une jolie table à écrire, deux roues en fer (5 fr.), plusieurs établis et layettes, et beaucoup d'autres meubles d'occasion. — S'adresser à Mme S. Moch, rue Jaquet Droz 13. 13134-3

A vendre un alambic de 60 litres avec fourneau en fonte tout neuf; prix, 160 fr. — S'ad. à M. J. Arnold, serrurier, Renaud. 12886-1

A vendre pour séances de projections, une lanterne magique avec tableaux entièrement neufs, ainsi que des livres, tableaux et une zither-harpe. On échangerait contre des montres. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 12902-1

A vendre l'outillage complet pour dessin du soir. — S'adresser rue Daniel Jean-Richard 37, au 1er étage. 12907-1

A vendre 60 mètres de parpaings avec barrière en fer. — S'adresser chez MM. Dittschheim & Cie, rue Léopold Robert 64. 12785

A vendre un canapé très peu usagé, valant 120 fr., cédé pour 50. — S'adresser rue de la Serre 95, au premier étage, à gauche. 12802

A vendre 1 burin fixe, une machine à arrondir, une machine à tailler, des fournitures d'horlogerie pour rhabilleur, le tout en bon état et à bon compte, plus une poussette chaise pour enfant et 1 oiseau et sa cage. 12803 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Occasion unique! Un lit à 2 places, pliant, tout complet, 55 fr.; un canapé à coussins, crin animal, recouvert damas, 40 fr.; canapé à coussins, plus ordinaire, 20 fr.; table ronde noyer, 12 fr.; table de nuit noyer, 8 fr.; lampe à suspension, magnifique potager presque neuf, avec bouilloire et tous les accessoires, ayant coûté 250 fr., pour 120 fr.; potager à pétrole à 2 trous, 12 fr.; quantité d'autres meubles, banque de comptoir, établis de faiseur de secrets, plusieurs roues en fer, 5 fr. pièce; belles chaises neuves jonc depuis 5 fr. 50; de beaux lits neufs, chaises longues, chaises d'enfants formant petit char, plumes et duvets crin animal, régulateurs depuis 12 fr.; un magnifique grand séchoir neuf, deux draperies toile cirée, établis portatifs et divers objets d'occasion. — S'adr. à Mme S. MOCH, rue Jaquet-Droz 13. 12817

A vendre 3 banques pour épicerie, une grande vitrine, 1 pupitre, 1 buffet et plusieurs grandes caisses. — S'adresser au magasin, rue de la Demoiselle 96. 12809

A vendre à bon marché, jolis lits à fronton et divers autres façons, bon crin blanc, plusieurs jolis secrétaires, un choix de belles commodes, fortes chaises en jonc à 32 fr. la demi-douzaine, tables rondes massives, tables de nuit dessus marbre, 15 fr.; magnifiques lavabos dessus marbre, pupitre; pendant quelques jours, bon crin et belle laine provenant d'une faillite, à 1 fr. 50 la livre, jolies glaces, tableaux. Crédit aux bons payeurs. — S'adr. à M. S. Jung, rue de la Charrière 19. 12808

Egaré ou remis à faux 6 boîtes sav. 20 lig., 14 karats, n° 61579-84. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13151-3

Perdu mardi soir, un cahier de musique de cadet, depuis le Collège de l'Abbeille à la rue de l'Industrie. — Le rapporter, contre récompense, chez M. Robert Tissot, rue de l'Industrie 14. 13152-3

Perdu depuis la pharmacie Leyvraz jusqu'à la rue de la Paix 69, une bourse nickel contenant quelque argent. — La rapporter, contre récompense, rue de la Paix 79, au 1er étage, à droite. 13087-2

Perdu du Collège de l'Abbeille à la Villa Fluckiger un RIDICULE velours gris brodé, contenant un petit ouvrage et accessoires de couture. — Prière de le rapporter, contre récompense, rue du Parc 27, au 2me étage. 13020-1

Perdu depuis la Chaussée-Fonds aux Bressels, en passant par les Sentiers, une boîte d'acier n° 151073. — Prière de la rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 13047-1

Perdu depuis la rue du Parc à la rue de la Paix, 2 fonds or 15 lignes émaillés. — Les rapporter, contre bonne récompense, au bureau de l'IMPARTIAL.

La personne qui a pris soin d'un troussau de clefs au marché du bétail est priée de le rapporter contre récompense, au Poste de police de l'Hôtel de Ville. 13065-1

Trouvé le 6 courant une MONTRE de dame or, avec chaînette. — La réclamer, contre désignation et frais d'usage, rue de l'Industrie 25, au 2me étage, de midi à une heure. 13088-2

Le juste a des maux en grand nombre, mais l'Eternel le délivre de tous. Ps. XXIV, 20.

J'ai patiemment attendu l'Eternel. Ps. XL, 1.

Monsieur Henri-Adolphe Leuba, Monsieur et Madame Georges Leuba Perrier et leurs enfants, Mesdemoiselles Marguerite et Jeanne, Georges, Paul et René, Madame veuve Elise Muller, ses enfants et petits-enfants et les familles Muller, Leuba, Buhler, Bouvier, Juvet et Nicolet, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Zélie LEUBA née Bouvier, leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui jeudi, dans sa 73me année, après une longue et pénible maladie.

La Chaix-de-Fonds, le 9 Sept. 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 12 courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire, rue de la Paix 47. On ne reçoit pas. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 13135-2

Les membres de la Société fédérale de gymnastique Section Hommes, sont priés de se rencontrer dimanche 12 courant, à 1 h. après midi, au convoi funèbre de Madame Zélie Leuba, mère de M. Georges Leuba, leur collègue. n-2312 c 13146-2

L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a ôté, Que le nom de l'Eternel soit béni. Job I, v. 21.

Monsieur et Madame Philippe-Guilaine Gentil-Dromard, leurs enfants et leurs familles, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et bien aimé enfant, frère, neveu, cousin et parent,

Arnold-Auguste, que Dieu a enlevé à leur affection vendredi, à 8 heures du matin, à l'âge de 19 mois, après une courte mais pénible maladie.

La Chaix-de-Fonds, le 10 sept. 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 12 courant, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire, rue des Fleurs 15. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 13147-2

L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a repris, que le nom de l'Eternel soit béni. Job I, 21.

Monsieur et Madame Emile Fruttschi-Boss et leurs enfants, ainsi que les familles Fruttschi, Boss, Urfer, Gertsch, Sandoz et Schmidt, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher fils, frère, neveu et parent,

Jeau que Dieu a rappelé à Lui jeudi, à 6 h. du soir, à l'âge de 8 mois, après une courte mais pénible maladie.

La Chaix-de-Fonds, le 10 sept. 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 12 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue de l'Hôtel-de-Ville 49.

Le présent avis tient lieu de

Restaurant des Armes-Rouines
(Grande Salle). 18004-2

Dimanche 12 courant
dès 2 1/4 h. après midi,

Grand Concert
donné par
la „Philharmonique Italienne“
de Lausanne
sous la direction du Maître P. NOLE

PROGRAMME
1^{re} PARTIE.
1. L'Exposition de Genève (Brouyng.)
2. Hommage à Bellini, symphonie (Merca tante.) 13137-2
3. Remembrance, mazurka (Macaldi.)
4. 1^{er} Final de l'opéra Aida (Verdi.)
2^{me} PARTIE
5. Pot-pourri dans l'opéra Rigoletto (Verdi.)
6. Pot-pourri dans l'opérette Boccace (Suppé.)
7. La nuit, fantaisie (Carlini.)
8. Espana, waltz (Waldteufel.)

Entrée : 50 cent.

Société Fédérale de Gymnastique
Section d'HOMMES

COURSE D'AUTOMNE
Dimanche 12 Septembre

ITINÉRAIRE :
Halte-du-Creux, Pertuis, Dombresson, Hauts-Geneveys.

Tous les sociétaires et amis de la Société sont chaleureusement invités à y prendre part.
Assemblée des participants, Samedi 11 courant, à 8 1/2 h. du soir, au local (brasserie Weber). 12869-1

Le Comité.

BRASSERIE GAMBRINUS
OTTO ULRICH
24 - Rue Léopold Robert - 24.

Dés aujourd'hui, Véritables
SAUCISSES de Francfort
avec Meerrettig.

On sert pour emporter
13079-2* Se recommande.

BRASSERIE de la Serre
— DES AUJOURD'HUI —
Véritables
Saucisses de Francfort
avec meerrettig

Se recommande, G. Laubscher.
13087-2*

Café-Brasserie de la CLEF
38, rue de l'Hôtel-de-Ville 38.

Se recommande, G. Schwarzel.

Café-Brasserie de la Croix-d'Or
RUE DE LA BALANCE 15
TOUS LES SAMEDIS SOIRS
dès 7 1/2 heures,

Souper aux tripes
On sert pour emporter
12755-2 Se recommande, Ch. Böhler.

Pension TIVOLI
près ST-AUBIN (Neuchâtel)

Séjour d'été pour familles. Maison indépendante au bord du lac. Bains, Chambres confortables. Cuisine soignée. Prix de pension depuis 3 fr. 50.
10100 CH. NICOU, propriétaire.

ABAT-JOUR en soie.
ABAT-JOUR en papier.
ECRANS. VOILES p^r lampes.
LAMPES colonne.
LAMPES p^r pianos, nouveau système très pratique, à 2 fr. 50 pièce.
BOUGIES fantaisie.

GRAND CHOIX
d'Articles nouveaux
pour cadeaux
AU 9600-5
Grand Bazar du
Panier Fleuri

FUNICULAIRE BIENNE-MACOLIN
Billets directs de La Chaux-de-Fonds. 12362-8

Association ouvrière
LOCLE
Assemblée générale des Actionnaires

Le Conseil d'administration de l'Association ouvrière du Locle a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire aura lieu **lundi 13 septembre 1897**, à 2 1/2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville du Locle. Les actionnaires sont invités à déposer leurs titres jusqu'au 11 septembre au bureau de la Société. Il leur sera remis en échange une carte d'admission nominative et personnelle, constatant le nombre des titres déposés.

A partir du 1er septembre, le bilan et le rapport de MM. les commissaires vérificateurs seront mis à la disposition des actionnaires au bureau de la société.

Ordre du Jour :
1. Lecture du procès verbal de la dernière assemblée générale.
2. Lecture du rapport du Conseil d'administration.
3. Lecture du rapport de la commission des comptes et d'inventaire, et du rapport de MM. les contrôleurs.
4. Fixation du dividende.
5. Nomination du Conseil d'administration pour l'exercice 1898-1899 et des contrôleurs.
6. Divers.

Le Locle, 25 août 1897. 12451-1
Le Conseil d'administration.

Le Docteur SANDOZ
est de retour

12991-2

Enfants 20 ct.
Entrée 30 cent.

Panorama artistique international
à côté de l'Hôtel Central 19190 32
RUE LÉOPOLD ROBERT 58

Du 6 au 12 Septembre 1897

Une ascension du Mont-Blanc

Nouveautés pour Robes
Articles Blancs
DRAPERIE, SOIERIES, VELOURS
Articles deuil
Gustave PARIS
NEUCHÂTEL

Passage du voyageur, M. Kuffer, en octobre et novembre. 13113-5

Horloger disposant d'un certain capital, s'intéresserait dans une fabrication d'horlogerie. — Adresser offres sous chiffres E. P. 12630, au bureau de l'IMPARTIAL. 12630-2

Gérance d'immeubles
CHARLES TISSOT-HUMBERT
12, Rue du Premier-Mars, 12

A LOUER
pour le 11 novembre prochain, à la rue de la Ronde 6, la **BOULANGERIE** et le sous-sol, séparément ou ensemble, et pour le 1er janvier, le pignon. Prix très abordables.
Demoiselle 115, des petits appartements de 2 pièces parquetées, corridors, eau partout et part à la lessiverie. 12204-1

A louer pour St-Martin 1897
un appartement de 3 pièces, situé au 1er étage, rue Léopold-Robert 18b. — S'adresser à M. L. Rozat, rue de la Serre 17. 13114-3

Poinçons et estampes
AWALLER RUE LÉOP-ROB 30

Pension-famille
à BOLE, près Colombier
Fin de saison

Chambres et pension à prix réduits; jolie situation, vue magnifique et très étendue sur le lac et les Alpes; grande terrasse et verger à la disposition des pensionnaires.
12821
Veuve Fr. KURZ.

BRASSERIE A. ROBERT



Vendredi, Samedi et Dimanche
à 8 h. du soir, 18071-2

GRAND CONCERT
donné par la Société de dames suisses
les Rossignols
en costume Simmenthalois.

PROGRAMME CHOISI
Dimanche, dès 3 heures
MATINÉE
Entrée libre

BILLARD

Café des ALPES
SAINT-PIERRE 12
CAMILLE DUBOIS, successeur de Paul Burnier
VINS de premier choix.
Bière ULRICH FRÈRES
RESTAURATION à toute heure.
FONDUES
Accueil cordial. Se recommande.

SALLE POUR SOCIÉTÉS
SALLE POUR FAMILLES
BILLARD

COURS DE DANSE

Les cours de danse de
M. Alb. Villars
de la Chaux-de-Fonds
commenceront le **samedi 11 septembre** pour les enfants, et le **mercredi 15 septembre** pour les adultes.
Pour renseignements et inscriptions, s'adr. chez M. Léopold Beck, magasin de musique, ou à M. A. Villars, rue du Progrès 39.

A part les danses connues, il apprendra les danses suivantes : Barn, Pas de Quatre, Kreuz Polka, Redowa, Suédoise, Orientale, Berlinne nouvelle.

Le demi-cours commencera au mois d'octobre. Ne seront admises à ces leçons que les personnes ayant déjà pris un cours de danse. 11393-2

BOEUF
première qualité
le demi-75 et 85 c. le demi-kilo
Se recommande, 12911-5

Boucherie-Charcuterie
Viennoise
rue Léopold Robert 58

A la Boulangerie-Epicerie
MARMET-ROTH
7, Rue de l'Hôtel-de-Ville 7.

Vins rouges à 35, 40 et 50 c. le litre.
Vin blanc Neuchâtel à 70 c. le litre.
Malaga doré en fûts de 16 litres, 1 fr. 30 le litre. 12552
Amidon de froment en paquets à 53 c. le kilo.
Lessive à la violette à 45 c. le kilo.
Lessive ouverte à 40 c. le kilo.
Huile d'olives 1^{re} qualité, à 2 fr. 40 le kilo.

Représentant de premières maisons de France, Espagne et Suisse, pour les vins et avoines en gros.

Bière du Saumon
à RHEINFELDEN
qualité supérieure, brune et blonde, en fûts et en bouteilles.

J. LEDERMANN-SCHNYDER
3617-1 61, Rue de la Serre 61.
— Téléphone —

Grande Cave
A deux minutes de la Gare et à proximité de la place de l'Ouest, une grande cave est à remettre.
S'adresser à M. James Jacot, à l'Hôtel Central. 12813

Enseignement

On demande pour le 1er octobre, dans une école de NAPLES, un **JEUNE HOMME** diplômé pour enseigner le français et l'histoire.
S'adresser jusqu'au 15 septembre, à M. Georges Reymond, rue de la Demoiselle 63. 13127-8

Bel-Air
(Grande Salle).
Dimanche 12 Septembre 1897
dès 2 1/4 h. après midi,

GRAND CONCERT
donné par
l'orchestre „L'Espérance“
ENTRÉE LIBRE 13123-2

La Fabrique de Tavannes
DEMANDE
un **EMBOITEUR** après dorure;
un **PIVOTEUR** d'axes de balanciers sur jauges. 13125-3
Entrée immédiate. H-6276 J
Certificats de capacités et moralité exigés.

Restaurant du Cheval-Blanc
BOINOD près la Chaux-de-Fonds.
Dimanche 12 Septembre 1897

Bal Bal

Se recommande, 13121-2
Le tenancier, Alph. Frey.

Café Schneider
rue de l'Hôtel-de-Ville 67. 13120 2

— Dimanche 12 courant —
dès 3 h. après midi,

BAL BAL
PARQUET NEUF

Se recommande, LE TENANCIER

Café A. Altermatt
25, place Jaquet-Droz 25.

SAMEDI, dès 7 1/2 heures du soir,

Souper aux tripes

13122-2 Se recommande.

Librairie A. Courvoisier
LA CHAUX-DE-FONDS

Encres
★ **Marque Pélican**



Encre de couleurs, fluides et indélébiles pour le dessin manuscrit.
Couleurs : Jaune, Outremer, Bleu de Prusse, Vermillon, Violet, Noir, Sépia, Carmin, Vert foncé, Ecaille.
Fr. 1.20 le flacon.

Envoi franco par la poste contre remboursement.
Indiquer la couleur désirée.

A LOUER
Pour le 23 Août 1897 :
Collège 22, un rez-de-chaussée de 2 pièces, cuisine et dépendances. 11561-10*

S'adresser à l'Etude
A. Monnier, avocat
Rue Neuve 8 (entrée par la Place du Marché).

A vendre un joli secrétaire à fronton et un bois de lit à fronton, noyer mat et poli. — S'adresser chez M. F. Kramer, ébéniste, rue de la Serre 71.

BRASSERIE de la
MÉTROPOLE
TOUS LES JOURS;
CONCERT
et
EXHIBITION
de
Mme Pauline Berg
la femme la plus grosse du monde
(Poids 406 livres)
ENTRÉE LIBRE 12982-4*

Mise en garde

Une personne du nom de **CARAVEO**, colportant des broderies, s'est présentée dans plusieurs maisons de notre ville en se recommandant de mon nom. Je déclare que je n'ai jamais autorisé cette personne à se servir de mon nom, et, en outre, que j'ai des raisons sérieuses pour ne pas la recommander. 13124-1
M^{rs} James Courvoisier-Sandoz.

Remonteurs-acheveurs
d'échappements après dorure

connaissant bien la grande pièce ancre, très soigneux et très sérieux à l'ouvrage, sont demandés dans un comptoir de la localité. Ouvrage régulier et bien rétribué. Inutile de se présenter sans preuves de capacités et moralité. — Ecrire aux initiales K. B. 208, Poste restante. 12939

Brasserie du Lion
17, rue de la Balance 17. 12592-3

Consommations de 1^{er} choix
EXCELLENTE
BIÈRE
de la
Brasserie du LION de Bâle

BILLARD remis à neuf.
Edouard PERRENOUD, tenancier.

Brasserie par actions Feldschlösschen
à RHEINFELDEN
Soul dépôt pour le canton de Neuchâtel
Edgard WIXLER
Rue du Collège 29

BIÈRE en fûts et en bouteilles livrée à domicile. Téléphone
Chaque commande donne droit à un Siphon gratis. 13090-6

Fromages de Bellelay

Reçu les fromages nouveaux de Bellelay en qualité habituelle, chez
D. HIRSIG
12812 7, RUE DU VERSOIX 7.

Occasion

A vendre les vins provenant de l'ancien café Pierre Henri Sandoz :
Environ 1,500 bouteilles Neuchâtel blanc à fr. 0 70 et 0 80 la bouteille Hc-1762 C
Neuchâtel rouge, de fr. 1 20 à fr. 1 80
Beaujolais, à fr. 1 20 Santony Brariera, fr. 2 50
Volnay, » 1 60 Chablais, » 2 50
Givry, » 1 60 Bordeaux blanc » 2 50
Mercury, » 1 80 Pomard, » 3 50
Fleurie, » 2 50 Beaune, » 5.—
Les prix de ces vins, tous très vieux, s'entendent verre perdu.
S'adr. à la pension Buhlmann, rue Léopold-Robert 6. 9962

- Fin de Saison -

Tous les articles suivants :
Chapeaux de paille.
Tabliers d'enfants.
1437-123 Tailles blouses.
sont vendus avec un fort rabais
Gants. Ruches. Dentelles.
Rubans. Cravates. Bretelles.
Casquettes. Camisoles. Chaussettes.
ECHARPES pour gymnastes, etc.

Au Bazar Neuchâtelois

— Occasion —
Encore quelques **OMBRELLES** vendues avec 10% de rabais.